

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI CRITIQUE PRÉSENTÉ
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ERGOTHÉRAPIE (M.S.C.)

PAR
AUDREY RHEAULT-PETITCLERC

LE CONTEXTE AGRICOLE : UNE RESSOURCE POTENTIELLE À
VOCATION COMMUNAUTAIRE POUR L'ERGOTHÉRAPIE

DÉCEMBRE 2019

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de cet essai requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à adresser de sincères remerciements à l'ensemble des participants de ce projet de recherche. Merci aux gestionnaires de m'avoir chaleureusement accueillie dans leur milieu ainsi qu'aux travailleurs d'avoir gentiment partagé leurs expériences avec moi. Grâce à leur généreuse collaboration, un tel projet a pu être réalisé et mon intérêt pour le sujet de recherche n'est que croissant.

Je souhaite démontrer ma reconnaissance envers mon directeur d'essai, Pierre-Yves Therriault, pour son appui dans mes visions de grandeur et de sa confiance. Ses précieux conseils m'ont permis de rendre un projet dont je ne suis que quelque peu plus fière. Ensuite, je désire transmettre mes remerciements à Galaad Lefay pour ses commentaires bonifiant cet essai critique. Je tiens également à remercier mes collègues de séminaire en raison de leur appui et de leurs pertinents commentaires quant à l'élaboration de cette étude.

Enfin, je remercie ma famille, mon copain et mes amis pour leur soutien inestimable et leur compréhension tout au long de mon périple universitaire, et particulièrement, dans le cadre de la réalisation de ce projet. Leurs encouragements et leur support moral m'ont grandement fait du bien. Je désire également souligner ma grande complicité avec Sabrina Rousseau et Phyllicia Nault au travers cette réalisation. Je garde en mémoire nos découvertes des cafés de Trois-Rivières pour agrémenter nos journées de rédaction.

Un sincère merci à vous tous d'avoir participé à ma découverte d'un milieu passionnant.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vi
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT.....	viii
1. INTRODUCTION	1
2. PROBLÉMATIQUE	2
2.1. Problématiques de santé mentale	2
2.1.1. Perturbations occupationnelles vécues par les personnes vivant avec une problématique de santé mentale.....	3
2.2. Milieux thérapeutiques.....	6
2.2.1. Valorisation de la relation thérapeutique	6
2.2.2. Valorisation de l'occupation thérapeutique	7
2.3. Le milieu agricole favorable au rétablissement.....	8
2.3.1. Bénéfices de la fréquentation du milieu agricole chez les personnes ayant une problématique de santé mentale	8
2.3.2. Un espace habilitant finalement ?	9
2.4. Pertinence de l'étude	10
2.5. But et objectifs de la recherche	12
3. CADRE CONCEPTUEL.....	13
3.1. Espace habilitant	13
3.2. Modèle de l'occupation humaine	14
3.3. Justification du choix de ces modèles conceptuels	17
4. CADRE MÉTHODOLOGIQUE	19
4.1. Devis de recherche	19
4.2. Participants	19
4.2.1. Critères d'inclusion et d'exclusion	20
4.2.2. Modalités de recrutement.....	20
4.3. Collecte des données	21
4.4. Analyse des données	21
4.5. Considérations éthiques.....	22

5. RÉSULTATS.....	24
5.1. Description des participants	24
5.1.1. Gestionnaires.....	24
5.1.2. Travailleurs	25
5.2. Résultats des analyses thématiques des verbatim	26
5.2.1. Compréhension de l'opérationnalisation des ressources à vocation communautaire en milieu agricole.....	26
5.2.1.1. Facteurs influençant à la mise en place des ressources à vocation communautaire en milieu agricole	28
5.2.1.2. Caractéristiques des ressources à vocation communautaire.....	30
5.2.2. Exploration des retombées de la fréquentation des ressources à vocation communautaire en milieu agricole sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale	35
5.2.2.1. Fondement à la perception des retombées.....	35
5.2.2.2. Retombées sur la personne.....	36
6. DISCUSSION.....	42
6.1. Premier objectif : Opérationnalisation des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole	42
6.1.1. Comparaison avec le concept d'espace habilitant	43
6.1.1.1. Antécédents des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole.....	43
6.1.1.2. Attributs des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole.....	46
6.1.2. Interprétation de la nature	48
6.1.2.1. Où l'accalmie règne	49
6.1.2.3. Place à l'autodétermination.....	49
6.2. Deuxième objectif : Retombées de la fréquentation des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole sur les personnes présentant une problématique de santé mentale	50
6.2.1. Espace favorisant l'évolution personnelle	50
6.2.1.1. Une nouvelle perspective du Devenir	50
6.2.1.2. Conséquences de la fréquentation des ressources à vocation communautaire en milieu agricole associées à l'espace habilitant	52
6.2.2. Une histoire de motivation personnelle	53
6.2.3. L'avantage que peuvent représenter les interventions ergothérapiques.....	54
6.2.3.1. Les limites liées à la transférabilité des appris	54
6.2.3.2. L'occupation, le champ d'expertise en ergothérapie	55
6.3. Forces et limites de l'étude.....	56
6.4. Retombées sur la pratique en ergothérapie	57
7. CONCLUSION	59

RÉFÉRENCES	60
ANNEXE A AUTORISATION DU CRMOH	65
ANNEXE B LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE ADRESSÉE AUX GESTIONNAIRES	67
ANNEXE C LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE ADRESSÉE AUX TRAVAILLEURS.....	71
ANNEXE D GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX GESTIONNAIRES	74
ANNEXE E GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX TRAVAILLEURS	76
ANNEXE F CERTIFICAT ÉTHIQUE	79
ANNEXE G FORMULAIRE DE CONSENTEMENT.....	80

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Définitions des attributs associés au concept d'espace habilitant.....	14
Tableau 2. Caractéristiques des gestionnaires	25
Tableau 3. Caractéristiques des travailleurs.....	26
Tableau 4. Caractéristiques des fermes à vocation communautaire visitées	28
Tableau 5. Facteurs favorisant la mise en place des RVCA	29
Tableau 6. Associations entre les antécédents de l'espace habilitant et les facteurs dépendants des RVCA étudiées	43
Tableau 7. Association entre les attributs de l'espace habilitant et les caractéristiques des RVCA étudiées	46
Tableau 8. Association des conséquences de la fréquentation d'un espace habilitant à celles de la fréquentation des RVCA étudiées	52

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Conceptualisation de l'espace habilitant	13
Figure 2. Modèle de l'occupation humaine	15
Figure 3. Caractéristiques des RVCA.....	311
Figure 4. Retombées de la fréquentation des RVCA.....	366

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APA	American Psychiatric Association
B. Sc.	Baccalauréat ès sciences
CRMOH	Centre de référence du modèle de l'occupation humaine
MOH	Modèle de l'occupation humaine
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSBL	Organisme sans but lucratif
RVCA	Ressource à vocation communautaire en milieu agricole
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

RÉSUMÉ

Problématique. Le rétablissement des personnes présentant une problématique de santé mentale est perturbé par une forte stigmatisation à leur égard. Cela les amène à vivre de l'exclusion sociale sur le marché du travail et dans leurs activités quotidiennes et a pour répercussion d'affecter négativement leur estime de soi, intensifiant leur isolement social. Sachant qu'un environnement inclusif offrant diverses opportunités occupationnelles est favorable à la santé mentale, il devient intéressant d'explorer un milieu de ce genre au Québec, soit les ressources à vocation communautaire en milieu agricole (RVCA). **Objectifs.** Cette étude a pour but (1) de comprendre l'opérationnalisation des RVCA au Québec et (2) d'explorer les retombées de la fréquentation de telles ressources sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale. **Cadre conceptuel.** Le concept de l'espace habilitant est utilisé dans un premier temps afin de décrire le potentiel des RVCA en tant qu'espace habilitant. Puis, le Modèle de l'occupation humaine (MOH) est également employé pour mieux comprendre le processus évolutif vécu chez les participants-travailleurs. **Méthode.** Une étude phénoménologique descriptive a été réalisée. Les participants ont été sélectionnés par le biais de deux méthodes d'échantillonnage, soit par choix raisonné et par convenance. Une visite des ressources ainsi que des entrevues semi-dirigées ont été administrées. Puis, une analyse de contenu a permis l'émergence de différentes thématiques. **Résultats.** Deux ressources ont participé à ce projet de recherche incluant trois gestionnaires et cinq travailleurs. Pour le premier objectif de recherche, les ressources étudiées montrent que leur fonctionnement diffère selon leur type d'exploitation et leurs missions d'accueil alors que leur instauration repose sur quatre acteurs. Néanmoins, elles présentent des caractéristiques communes sous les thèmes de la collectivité, le choix des activités, le travail adapté, l'agrément et le ressourcement. Quant au deuxième objectif, en fonction de leurs motivations, les travailleurs rapportent différents changements sur deux niveaux, soit sur le plan personnel ainsi que sur le plan occupationnel. **Discussion.** Cette étude dénote que les RVCA québécoises tendent à représenter des espaces habilitants, mais leur plein potentiel n'est pas acquis. Les travailleurs peuvent se développer dans cet environnement selon leurs objectifs du moment, mais les ressources ne peuvent répondre à l'évolution des besoins des travailleurs en toutes circonstance. Comme l'échantillon était petit et que la fréquentation des ressources par les travailleurs n'était pas nécessairement en lien avec leur problématique de santé mentale, les résultats doivent être interprétés avec précaution. **Conclusion.** En regard des résultats obtenus, les interventions en nature montrent d'intéressantes retombées sur la santé mentale. Il demeure que d'autres études doivent être réalisées avant de se prononcer sur le réel potentiel des RVCA en tant qu'espace habilitant pour les personnes ayant une problématique de santé mentale. La venue de l'ergothérapie, dont le champ d'exercice repose sur les occupations, dans de telles ressources pourrait accroître les retombées sur les travailleurs.

Mots-clés : milieu agricole, santé mentale, inclusion, occupations, ressources à vocation communautaire

ABSTRACT

Issue. The recovery of people with a mental illness is disrupted by a strong stigma. This leads them to experience social exclusion in the labour market and their daily activities. It affects negatively their self-esteem and intensifies their social isolation. Knowing that an inclusive environment offering various occupational opportunities is favorable to mental health, it is interesting to explore this type of environment in Quebec, such as agricultural community-based resources. **Objectives.** The purposes of this study are (1) to understand the operationalization of agricultural community-based resources in Quebec and (2) to explore the impact of the attendance of such resources on the occupational participation of people with a mental illness. **Conceptual Framework.** First, the “espace habilitant” concept is used to describe the agricultural community-based resources’ potential as an enabling space. Then, the Model of Human Occupation (MOHO) is also used to better understand the participants-workers’ evolution. **Method.** A descriptive phenomenological study has been conducted. Participants were selected based on reasoned choice and convenience sampling methods. A visit of the resources and semi-structured interviews were administered. Subsequently, a content analysis allowed the emergence of several themes. **Results.** Two resources participated in this research project including three managers and five workers. For the first objective, the resources studied suggest that their operationalization differs according to their type of exploitation and their missions, whereas their implementation relies on four actors. Nevertheless, they share common characteristics under the themes of community, choice of activities, adapted work, agreeableness and healing. As for the second objective, the workers report that, depending on their motivations, they have experienced several changes based on two levels : personal and occupational evolutions. **Discussion.** This study indicates agricultural community-based resources in Quebec tend to represent enabling spaces, but their full potential is not yet realized. Workers can evolve in this environment according to their current objectives, but the resource can not meet the changing needs of workers in all circumstances. Because the sample size was small the workers’ attendance to the resource was not necessarily related to their mental illness, the results must be interpreted with caution. **Conclusion.** Based on the results obtained in this study, interventions in nature show interesting benefits for mental health. However, it is important that further studies be carried out to adjudicate on the real potential of agricultural community-based resources as an enabling space for people with mental illness. The contribution of occupational therapy, whose practice area is based on occupations, could increase the benefits of these resources on workers.

Keywords : agricultural, mental illness, inclusion, occupations, community-based resources

1. INTRODUCTION

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2013) identifie les personnes ayant une problématique de santé mentale comme l'un des groupes de la société les plus vulnérables aux incapacités. Au Québec, une proportion de 32 % de la population s'est rapportée avoir été touchée par un trouble de santé mentale ou de consommation de substance au cours de leur vie lors d'une étude menée en 2012 (Institut de la statistique du Québec, 2015). En raison des nombreuses répercussions associées aux troubles mentaux, le gouvernement reconnaît la priorité d'agir sur les déterminants de la santé mentale afin d'éviter de compromettre leur santé et leur épanouissement (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2017).

Et si la popularité grandissante des milieux écologiques pouvait intervenir dans leur processus de rétablissement ainsi que dans la prévention des maladies mentales? Alors que les fermes s'intègrent au parcours scolaire¹ et aux activités estivales familiales; d'autres milieux se donnent comme mission d'accueillir des personnes ayant une fragilité dans un milieu agricole afin de favoriser leur inclusion sociale. Étant donné que les personnes ayant une problématique de santé mentale vivent une forte stigmatisation exacerbant leur exclusion dans la société (Baker et Procter, 2014), les ressources de ce genre pourraient avoir une retombée sur leur rétablissement d'où l'intérêt de ce projet de recherche.

Ainsi, ce présent essai explore les ressources à vocation communautaire en milieu agricole (RVCA) au Québec ainsi que les retombées de leur fréquentation sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale. D'abord, la problématique expose les principaux concepts à l'étude ainsi que les objectifs de recherche. Par la suite, les cadres conceptuel et méthodologique sont présentés. Les résultats de cette recherche sont ensuite énoncés avant d'être interprétés et critiqués dans la discussion. Enfin, une synthèse de ce projet de recherche est réalisée en guise de conclusion.

¹ Dans la ville de Trois-Rivières, une école primaire fait appel au jardin pédagogique pour stimuler l'assimilation des notions académiques chez les élèves (Cameron et Roy, 2019).

2. PROBLÉMATIQUE

Cette section présente la problématique explorée dans le cadre de cette étude. Tout d'abord, elle aborde les troubles de santé mentale et les perturbations occupationnelles vécues par les personnes qui en sont atteintes. Par la suite, les milieux thérapeutiques ainsi que les ressources en milieu agricole sont définis et mis en résonnance avec le concept d'espace habilitant. Les bienfaits de ces installations sont également identifiés. Enfin, la pertinence du projet, la question ainsi que les objectifs de recherche sont exposés pour clore cette partie.

2.1. Problématiques de santé mentale

Les problématiques de santé mentale correspondent à « des états de santé caractérisés par une altération de la pensée, de l'humeur ou du comportement (ou une combinaison de ceux-ci) associée à une détresse et/ou un dysfonctionnement » [*traduction libre*] (Chavez, Hyman, Arons et Satcher, 1999, p. 5). L'American Psychiatric Association [APA] (2015) précise que ce dysfonctionnement est observé dans les « activités sociales, professionnelles ou [d']autres domaines importants du fonctionnement » (p. 22). Elles apparaissent sous diverses formes et sous différents niveaux de sévérité selon les diagnostics et les caractéristiques individuelles. Il est ainsi inclus les troubles de l'humeur, les troubles anxieux, les troubles de la personnalité et d'autres troubles. Parmi les symptômes, il peut, entre autres, se manifester chez les personnes des hallucinations, des pensées désorganisées, une perturbation de l'humeur, une fatigue, un ralentissement psychomoteur, une diminution de la concentration, une diminution marquée du plaisir et des idéations suicidaires (APA, 2015). À noter que ces manifestations peuvent être épisodiques ou chroniques.

Tant au Canada et qu'au Québec, les statistiques sont les mêmes : une personne sur cinq sera concernée par une problématique de santé mentale au cours de sa vie (MSSS, 2017). Compte tenu des manifestations associées aux problématiques de santé mentale, ce résultat est préoccupant. D'autant plus que Smetanin et al. (2011) projettent une augmentation significative de ce taux dans les prochaines années. Ces auteurs estiment qu'en une génération, plus de 8,9 millions de Canadiens vivront avec une problématique de santé mentale. Une augmentation de 31 % qui est expliquée, entre autres, par la croissance de la population canadienne et son vieillissement.

Cet accroissement a un impact sur le budget gouvernemental alors que les services de santé rendus (ex. médicaments, hospitalisations et visites médicales ou psychiatriques) devront assurément être plus nombreux. Smetanin et al. (2011) estiment que les coûts directs de santé associés à cette population, excluant les troubles de démence, seront 4,6 fois plus élevés entre 2011 et 2041. Et pourtant, les sommes actuellement investies pour la santé mentale sont déjà considérées comme en dessous des besoins (Jacobs et al., 2010; Smetanin et al., 2011). La promotion de la santé mentale et la prévention des maladies mentales sont dorénavant les lignes directrices envisagées pour diminuer le fardeau économique (Commission de la santé mentale au Canada, 2012; MSSS, 2017). Ces orientations sollicitent le partenariat entre différents acteurs, tels que les institutions publiques et celles de la communauté. La mobilisation de ces différentes ressources se veut convergente vers une lutte contre l'exclusion sociale et l'instauration de milieux pérennisant une « bonne santé mentale », définie comme un « état complet de bien-être physique, mental et social et ne consist[ant] pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 2013, p. 7). Étant donné le grand nombre de personnes vivant avec une telle problématique, il est important de comprendre ses répercussions sur le fonctionnement au quotidien. De ce fait, il sera possible d'élaborer des pistes d'actions adaptées aux situations vécues.

2.1.1. Perturbations occupationnelles vécues par les personnes vivant avec une problématique de santé mentale

Dans leur étude menée auprès de 16 adultes ayant des problématiques de santé mentale, Baker et Procter (2014) ont soulevé deux types de pertes occupationnelles : la cessation de l'emploi et la perturbation des autres occupations. L'arrêt du travail est un déséquilibre fort important alors que les participants ont relevé une perte quant à leur sentiment d'appartenance, à leur statut social, à leur routine et évidemment, à leur stabilité financière. Plusieurs raisons sont rapportées comme source de la perte d'emploi telles que les symptômes de la maladie (ex. déclin de l'état de santé, dépression), la diminution des habiletés (ex. ralentissement d'exécution, perte de mémoire, maladresse sociale) ainsi que les attitudes et croyances négatives (ex. basse estime de soi, sentiment d'incompétence, imprévisibilité). Quant à la perturbation des autres occupations, les auteurs rapportent que cela est influencé par la difficulté des participants à prévoir et initier les activités, telles que les loisirs ainsi que les tâches culinaires et ménagères. Ces difficultés sont expliquées par une perte de motivation, associée à une perte de routine, à une

hygiène de sommeil inappropriée et un bas niveau d'énergie. Les auteurs rapportent également l'impact de la perte du revenu financier sur les opportunités d'occupation, surtout à l'extérieur du domicile. Enfin, ces limitations génèrent une frustration chez les participants alors qu'un mode de vie signifiant est valorisé et où l'engagement actif dans le quotidien a le potentiel de susciter du plaisir et de favoriser le rétablissement (Baker et Procter, 2014; Townsend et Polatajko, 2013).

Les conséquences associées aux perturbations des activités productives sont également rapportées dans une autre étude (Netto, Yeung, Cocks et McNamara, 2016). Dans leur recherche réalisée auprès de neuf adultes ayant une problématique de santé mentale, Netto et al. (2016) soutiennent des conclusions similaires à l'étude de Baker et Procter (2014). Ils affirment également que la réalisation d'activités associées au travail est grandement valorisée par les participants en raison de leurs aspects « normalisant » et de leurs contributions au développement de l'identité et du sentiment d'appartenance. L'anxiété de perdre leur emploi est présente chez les participants; elle est attribuée à une forte pression associée à la présence des symptômes, la rigidité des milieux de travail ainsi qu'à l'incompréhension des autres menant à leur discrimination. La perte du rôle de travailleur a également de lourdes conséquences sur l'estime de soi, la stabilité financière ainsi que la fréquence des contacts sociaux et la variété des rôles et activités réalisées. Les auteurs mentionnent également des répercussions psychosociales associées à la forte stigmatisation sociale. Les participants ont nommé s'être sentis négligés, isolés et abandonnés en raison d'amitiés brisées par l'annonce de leur diagnostic. Se sentir jugés constamment et vivre l'exclusion de leurs pairs les amènent à se retirer dans plusieurs autres sphères de leur vie. Ainsi, les personnes ayant une problématique de santé mentale vivent une expérience graduelle d'isolement social causée par le jugement des autres, mais également de leur propre perception d'eux-mêmes. Ils restreignent alors les contacts sociaux jusqu'à, pour certains, développer une peur d'interagir avec les autres.

Dans leur étude réalisée auprès de 732 personnes ayant une problématique de schizophrénie provenant de 32 différents pays, Thornicroft, Brohen, Rose, Sartorius et Leese (2009) rapportent un très grand nombre d'expériences de discrimination négative. Ces dernières sont fortement plus présentes au moment de créer et conserver des liens d'amitié, de trouver et

de maintenir un emploi ainsi que sur les plans des relations familiales et des relations intimes et sexuelles. Très peu d'expériences de discrimination positive sont nommées; se rapportant davantage aux avantages financiers (ex. prestations sociales, pensions d'invalidité, arrangements des frais médicaux). Les auteurs soulèvent également une anticipation importante, souvent, non fondée, de situations discriminantes chez les participants en lien avec le dévoilement de leur diagnostic à leur entourage, l'application pour des offres de travail ou d'éducation et les relations interpersonnelles.

Une étude similaire menée auprès de 1 082 participants ayant une problématique de dépression majeure provenant de 35 différents pays génère des résultats semblables. Les auteurs, Lasalvia et al. (2013), rapportent une variété d'expériences de discrimination négative à l'égard de leurs relations familiales, amoureuses et sociales, le maintien d'un emploi ainsi que de leur sécurité personnelle. Également, un tiers des participants ont mentionné avoir été évités ou rejetés par les autres; 71 % ont dit souhaiter dissimuler leur problématique de santé mentale à leur entourage et 37 % ont nommé ne plus initier de rapprochements dans leurs relations interpersonnelles. De plus, ces auteurs ont rapporté des situations anticipées de discrimination non fondée en lien avec le travail et les relations intimes. Ils ont également associé, entre autres, une récurrence des épisodes dépressifs et une hospitalisation psychiatrique à une prévalence plus importante de discrimination. Ces expériences de discrimination, qu'elles soient réelles ou anticipées, ne sont pas à négliger dans le quotidien des personnes ayant une problématique de santé mentale en raison de leur impact sur l'accentuation de leur isolement social.

Ces résultats laissent transparaître que plusieurs personnes vivant avec une problématique de santé mentale sont à risque de vivre une perturbation occupationnelle dans plusieurs sphères de leur vie alors qu'un lourd stigma social les concerne. Une surévaluation des possibles conséquences négatives dues à leur situation de santé survient alors qu'une sous-évaluation de leurs compétences et capacités exacerbe péjorativement l'opinion publique. Ainsi, ces personnes sont souvent contraintes à l'isolement social puisqu'elles ne peuvent accéder à un répertoire diversifié d'occupations signifiantes ni se sentir engagées dans la société.

À la lueur de ces informations, il s'avère intéressant d'identifier les facteurs des milieux permettant aux personnes ayant une problématique de santé mentale d'assurer leur rétablissement et de favoriser leur intégration sociale.

2.2. Milieux thérapeutiques

Au 18^e siècle, la philosophie des soins prodigués aux personnes ayant une problématique de santé mentale est réinventée. Dès lors, le psychiatre, Philippe Pinel, perçoit la maladie mentale au même titre que d'autres conditions de santé et soutient que les personnes ayant une telle problématique doivent être traitées avec humanité (Davidson, Rakfeldt et Strauss, 2010). Il explique l'aliénation mentale comme une réponse à l'environnement ou à un événement particulier et conçoit que cette problématique peut compromettre certains rendements fonctionnels. Influencé par la pratique de Jean-Baptiste Pussin, directeur d'un hôpital psychiatrique en France, Pinel introduit la notion du « traitement moral » en guise de thérapie efficiente pour ces derniers. Il définit ce traitement par deux grands principes; d'une part, une importance est attribuée à la bienveillance du soignant et d'autre part, le développement des capacités de ce dernier doit être soutenu (Pinel, 1801).

2.2.1. Valorisation de la relation thérapeutique

La personne ayant une problématique de santé mentale doit évoluer dans un environnement où règne un climat de sympathie (Pinel, 1801). Cette sensibilité s'exprime par la croyance en l'aptitude de la personne à surmonter les difficultés associées à sa maladie et à s'engager vers un avenir signifiant (Mahoney, Palyo, Napier et Giordano, 2009). Ce postulat est démontré par l'exploitation du dialogue et de l'écoute du discours de la personne comme source principale d'informations à une juste compréhension de sa condition (Pinel, 1801). Empathie, patience et assiduité sont également essentielles à l'établissement de la relation thérapeutique (Mahoney et al., 2009; Pinel, 1801).

L'interaction avec l'environnement social est ainsi une source d'opportunités et de ressources pour gagner la dignité et l'estime de soi; et ce, lorsque les soins sont offerts avec gentillesse et respect (Davidson et al., 2010; Pinel, 1801). Le bien-être ressenti dans une situation semblable participe, en partie, au rétablissement.

2.2.2. Valorisation de l'occupation thérapeutique

En plus de l'établissement d'une saine relation entre les acteurs du rétablissement, une part intégrante de l'amélioration de la condition des personnes ayant une problématique de santé mentale est la pratique d'activité productive (Pinel, 1801). Participer à des tâches permet d'atténuer l'ennui alors que l'esprit est occupé (Davidson et al., 2010; Pinel, 1801). Les personnes peuvent ainsi profiter d'une activation physique pour se distraire et développer (et maintenir) leurs capacités mentales. De ce fait, il est bénéfique d'accompagner les personnes ayant une problématique de santé mentale dans la découverte de leurs intérêts ainsi que de leur potentiel d'action en leur offrant diverses opportunités occupationnelles. Profitant d'un soin personnalisé, l'environnement de ces usagers les stimule à s'engager et à initier la mobilisation de leurs capacités (Davidson et al., 2010; Mahoney et al., 2009). Ils peuvent également expérimenter une structure de vie puisqu'ils assument désormais des rôles et des responsabilités. Prenant conscience de leurs habiletés, ils en retirent une croissance de leur estime de soi, ainsi que l'espoir que leur situation puisse s'améliorer, encourageant une vision positive du futur.

Davidson et al. (2010) nomment que de prendre des initiatives et d'être capable de formuler ses propres décisions sont des capacités essentielles au bon fonctionnement d'une personne dans la société. Ainsi, ces auteurs associent la reprise occupationnelle, soutenue par le gain graduel d'une liberté décisionnelle et de rôles sociaux, à un véritable rétablissement fonctionnel puisque ces aspects sont développés au moment de leur participation dans une activité. Un milieu thérapeutique offre ainsi une liberté occupationnelle à des personnes ayant une problématique de santé mentale en vue d'assurer le maintien de ses compétences utiles en société.

De ce fait, un milieu thérapeutique peut se présenter sous différentes formes. Une modification de ses structures peut amener un environnement conventionnel à optimiser le rétablissement des usagers lorsque les principes d'un milieu thérapeutique sont adoptés. Des milieux singuliers peuvent également employer ces règles et promouvoir le mieux-être des personnes ayant une problématique de santé mentale d'une manière vivifiante.

2.3. Le milieu agricole favorable au rétablissement

Le secteur agricole désigne l'aménagement et l'exploitation d'un écosystème dans le but de produire des ressources et de les distribuer à la société. Par exemple, la culture des champs, l'exploitation forestière et l'élevage de bétail correspondent à des activités agricoles. Exploité depuis longtemps, Pinel décrit l'intérêt envers cet environnement comme un « instinct naturel de l'homme à féconder la terre et à pourvoir ainsi à ses besoins, par les fruits de son industrie » (Pinel, 1801, p. 226). Le milieu agricole est ainsi répandu en guise de milieu de mieux-être puisque l'engagement des personnes est favorisé par la production de produits essentiels à la survie (nourriture, matériaux). Par ailleurs, ce concept est largement exploité en Europe alors que des personnes ayant une problématique de santé mentale peuvent fréquenter des exploitations agricoles sur une base régulière et prendre part aux tâches routinières en vue d'une réinsertion sociale (Pedersen, Patil, Berget, Ihlebaek et Gonzalez, 2016). Étant donné la variété de tâches offertes dans cet environnement, les activités peuvent aisément être adaptées aux besoins particuliers des travailleurs, et ce autant sur les plans physiques que mentaux (Granerud et Eriksson, 2014). L'interaction avec la nature profite ainsi au rétablissement des travailleurs alors qu'elle promeut l'engagement dans des activités signifiantes et l'acquisition d'une diversité de compétences. Dans le cadre de ce projet, ce concept est repris sous le terme de ressource à vocation communautaire en milieu agricole (RVCA) en raison de la prise en charge sociale de ce milieu au Québec, c'est-à-dire, de l'investissement de particuliers dans la création des milieux de vie agricoles.

2.3.1. Bénéfices de la fréquentation du milieu agricole chez les personnes ayant une problématique de santé mentale

De nombreux articles scientifiques explorent les bienfaits de la fréquentation de RVCA, soit des fermes thérapeutiques selon son appellation européenne. Ils présentent principalement les retombées à court terme de ces installations pour les personnes ayant une problématique de santé mentale tels que de se sentir utiles et appréciés par le biais du travail réalisé sur la ferme (Granerud et Eriksson, 2014; Hassink, De Bruin, Berget et Elings, 2017; Pedersen, Ihlebaek et Kikevold, 2012; Pedersen et al., 2016) et ne ressentir aucun jugement des gens rencontrés dans ce milieu (Granerud et Eriksson, 2014; Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2012) ni de pression, qu'elle soit associée à la vitesse d'exécution ou à l'autonomie (Granerud et Eriksson, 2014; Pedersen et al., 2012). Comme les tâches sont généralement réalisées en groupe, la fréquentation

d'une RVCA assure le développement des habiletés sociales et la création d'un réseau (Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2012; Pedersen et al., 2016). Cela a comme impact direct d'améliorer la confiance personnelle (Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2016). Par ailleurs, la fréquentation d'une ferme permet d'expérimenter un horaire structuré et des responsabilités, malgré la flexibilité implicite associée à un tel milieu (Granerud et Eriksson, 2014; Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2012; Pedersen et al., 2016). Ils peuvent également découvrir des intérêts par la diversité des tâches possibles à exécuter dans le milieu (Pedersen et al., 2012; Pedersen et al., 2016) et acquérir une variété d'habiletés (Granerud et Eriksson, 2014; Hassink et al., 2017; Pederson et al., 2012; Pederson et al., 2016). De plus, l'activation résultante des tâches apporte son lot de bénéfices sur le corps alors que les capacités physiques des travailleurs sont améliorées et qu'une meilleure gestion de leur énergie est assurée (Granerud et Eriksson, 2014; Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2012).

Dans la même orientation que la conception des milieux thérapeutiques de Pinel, le travail réalisé dans les RVCA est synonyme de distraction de leurs propres problèmes (Granerud et Eriksson, 2014; Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2012; Pedersen et al., 2016). Les travailleurs peuvent ainsi percevoir les bienfaits d'être occupés et sont portés à instaurer un horaire occupationnel dans leur quotidien (Pedersen et al., 2012). D'ailleurs, dans l'étude de Pedersen et al. (2012), certains participants ont mentionné que la fréquentation des fermes, dites thérapeutiques, représentait « un point tournant dans un processus de rétablissement à la suite d'une dépression » *[traduction libre]* (p. 1528). Ainsi, les RVCA semblent constituer une ressource efficace pour stimuler la participation occupationnelle des travailleurs en vue d'améliorer leur qualité de vie.

2.3.2. Un espace habilitant finalement?

Tout compte fait, les caractéristiques des RVCA peuvent être associées à un espace habilitant tel que proposé par Therriault, Lefay et Guimont (2019). Ces derniers le définissent comme « une scène permettant à une personne de réaliser ce qu'elle souhaite ». Ces auteurs soulignent qu'il « existe lorsqu'une personne, ayant des incapacités ou non, participe, s'engage et contribue à transformer la vie collective, dans la mesure de ses capacités, afin qu'elle puisse se réaliser et s'émanciper pleinement ».

De nombreuses conséquences sont identifiées à la suite de l'évolution dans un espace habitant. Tout d'abord, une amélioration directe au niveau de l'inclusion sociale est visée puisque la personne est encouragée à vivre à titre de membre actif d'une communauté. Sa participation y est alors stimulée favorisant l'acquisition de nouvelles compétences; ce qui a un impact direct sur le sentiment de réalisation de soi. De plus, comme l'espace habitant vise à faciliter la participation de tous, il contribue à augmenter la durée de vie en autonomie de la personne. Cet aspect a également un impact sur l'accroissement de son sentiment de bien-être et celui des proches étant donné que l'abolition des contraintes occupationnelles touche toute la communauté. Finalement, comme la personne peut réaliser des activités choisies dans un espace défini, une augmentation quant au sentiment de contrôle est également notée par les auteurs.

Comme mentionné précédemment, les RVCA offrent, quant à elles, l'opportunité de s'occuper par le biais d'une diversité de tâches agricoles signifiantes, réalisées au sein d'une communauté. Les travailleurs sont ainsi encouragés à développer leurs aptitudes et leur autonomie dans un environnement sécuritaire et inclusif. De ce fait, ces ressources supportent le droit universel de toute personne d'accéder à des occupations dans un environnement facilitant.

2.4. Pertinence de l'étude

Un nombre croissant de personnes vivent avec une problématique de santé mentale (Smetanin et al., 2011). Les répercussions de leur condition de santé sont nombreuses : difficultés sociales, fluctuation de l'énergie, stigmatisation restreignant leurs opportunités occupationnelles et profitant à l'accentuation de leur isolement (Baker et Procter, 2014; Netto et al., 2016). Un cercle vicieux de ces retombées peut rapidement s'installer et gêner leur participation active en tant que citoyens à une diversité d'occupations signifiantes; n'a aidant guère à leur rétablissement. Et ce, d'autant plus qu'étant un être occupationnel, l'humain se doit d'être occupé pour maintenir sa santé (Townsend et Polatajko, 2013).

Conscient que certaines personnes évolueront dans la société avec d'importunes manifestations de ce déséquilibre avec ou sans diagnostic, les décideurs se préoccupent de l'efficacité des soins prodigués aux personnes ayant une problématique de santé mentale en vue de leur rétablissement (MSSS, 2017). Dans son plan d'action *Faire ensemble et autrement* (2017), le MSSS se repose considérablement sur le partenariat avec la communauté pour

parvenir à ses fins. Le Gouvernement du Québec s'appuie ainsi sur le « rôle fondamental [des organismes communautaires] dans le rétablissement des personnes [ayant une problématique de santé mentale] utilisatrices de services » (MSSS, 2017, p. 6). Ces ressources se basent en partie sur les principes des milieux thérapeutiques alors qu'inclusion sociale et activités de rencontre sont offertes.

Comme les bénéfices de la fréquentation des milieux thérapeutiques sont documentés depuis longtemps, il ne fait aucun doute qu'un environnement soutenant des opportunités occupationnelles variées favorise le rétablissement des personnes ayant une problématique de santé mentale (Eklund et Argentzell, 2016). Un type particulier de ces milieux est largement employé en Europe et commence à apparaître en Amérique du Nord, soit les fermes communautaires. Bien que plusieurs études européennes aient rapporté les bienfaits de la fréquentation d'un tel milieu sur ses utilisateurs, le développement d'un tel réseau d'établissements agricoles tarde au Québec; et celles existantes demeurent peu connues. Et ce, malgré des partenariats avec des acteurs du réseau de santé qui y réfèrent, à l'occasion, certains de leurs clients. Pourtant, ce type d'intervention s'inscrit dans la visée du gouvernement et devrait être promu.

Puisqu'à ma connaissance, aucune étude ne s'est penchée sur l'opérationnalisation des RVCA au Québec, il existe un manque de connaissance sur le sujet dans la littérature actuelle. Le fait que les études portant sur ce milieu favorable au rétablissement soient réalisées sur un autre continent ne permet pas d'obtenir un portrait satisfaisant de la situation alors que les contraintes sociales sont différentes d'un pays à l'autre. Ce vide de connaissance peut également contribuer à freiner l'expansion d'un tel outil; laissant croire que cette intervention n'est malheureusement pas développée à son plein potentiel au Québec.

À la lueur de ces informations, il apparaît pertinent d'explorer l'actualisation des RVCA au Québec ainsi que leur potentiel d'action sur la participation occupationnelle des travailleurs qui la fréquentent, particulièrement auprès d'une clientèle fortement stigmatisée et isolée.

2.5. But et objectifs de la recherche

Afin de mieux comprendre l'actualisation de ces ressources en milieu agricole au Québec auprès de cette clientèle particulière, le présent projet de recherche sera guidé par la question suivante : quelles sont les conséquences de la fréquentation d'une RVCA au Québec sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale? Pour ce faire, le premier objectif de l'étude est de décrire ces ressources. Puis, dans un deuxième temps, il sera question d'explorer les retombées sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale à la suite de leur fréquentation de la ressource précédemment étudiée.

3. CADRE CONCEPTUEL

Cette section insiste sur les différents concepts sur lesquels est basée cette étude. Offrant une structure logique, la définition des différents concepts assure la compréhension des potentiels liens entre ces derniers (Fortin et Gagnon, 2016). Les modèles conceptuels adoptés sont ainsi présentés et leurs principaux concepts sont définis. Le choix des modèles est finalement justifié pour terminer cette partie.

3.1. Espace habilitant

Développé à partir de 2018 par Pierre-Yves Therriault, le concept de l'espace habilitant s'inscrit dans une perspective ergologique visant la compréhension de l'humain en action. Étant donné qu'une occupation se réalise dans un environnement défini, ce concept permet de concevoir les occupations à partir des caractéristiques de ce dernier. Ce modèle met ainsi en lumière les influences à la base de l'émergence d'un tel milieu ainsi que leurs conséquences (Figure 1). À noter qu'étant récemment développé, ce concept est en émergence et flexible; au fil des recherches sur le sujet, il tendra vers une stabilité.

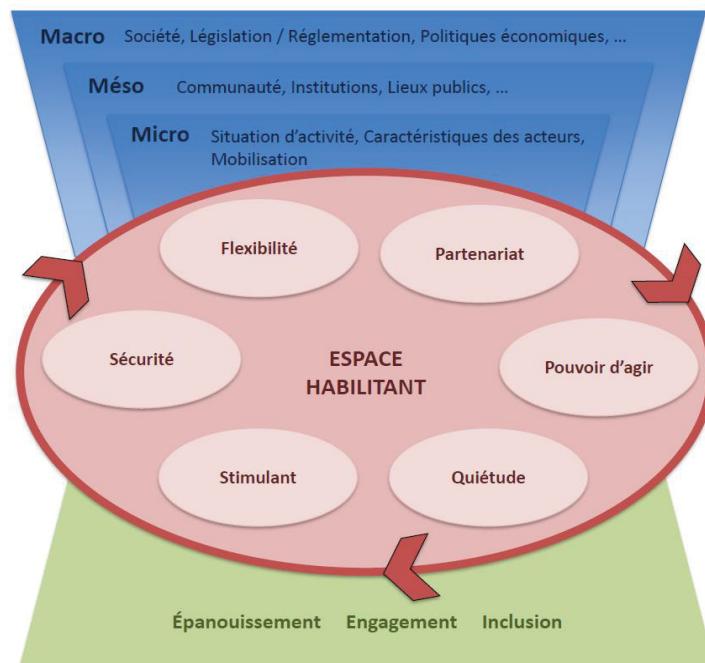


Figure 1. Articulation des différents éléments associés au concept d'espace habilitant. De « Le concept d'espace habilitant : une avenue théorique prometteuse en ergonomie » par P.-Y. Therriault, G. Lefay et S. Guimont, 2019. Insérée ici avec l'autorisation verbale de P.-Y. Therriault, directeur d'essai.

Ce modèle conceptuel a ainsi été choisi pour orienter la compréhension de l'opérationnalisation des fermes communautaires au Québec, soit le premier objectif de recherche. Comme il a été défini dans la section précédente, l'espace habilitant est un concept représentant un environnement inclusif permettant à tous de réaliser des activités signifiantes soutenant le développement des compétences (Theriault et al., 2019). Ces auteurs mentionnent d'abord que les espaces sont soumis à des caractéristiques et des réglementations d'ordre social à différents niveaux; ce qu'ils appellent les antécédents macroscopique (contexte culturel), mésotopique (contexte municipal) et microscopique (contexte personnel). Ces antécédents constituent une influence directe sur la mise en place d'un espace habilitant en favorisant ou non son implantation. Therriault et al. (2019) ont également recensé six attributs par lesquels sont caractérisés les espaces habilitants (tableau 1). À noter que ces derniers doivent tous être présents afin de considérer l'environnement étudié comme un espace habilitant.

Tableau 1.
Définitions des attributs associés au concept d'espace habilitant

Attributs	Définitions
Partenariat	Espace favorisant les interactions et la collaboration avec autrui.
Pouvoir d'agir	Espace offrant à la personne la possibilité de choisir et d'utiliser son libre-arbitre.
Flexibilité	Espace suivant les changements associés à la condition de la personne.
Quiétude	Espace permettant à la personne de vivre sans contrainte dans une optique de confort.
Sécurité	Espace assurant une garantie de sécurité à la personne qui y évolue.
Stimulant	Espace présentant des défis atteignables et réalistes.

3.2. Modèle de l'occupation humaine

Puis, développé au début des années 1980 par Gary Kielhofner, le Modèle de l'occupation humaine (MOH) s'inscrit dans une perspective ergothérapeutique visant la compréhension de l'engagement d'une personne à réaliser des occupations lui permettant de se réaliser dans la société dans laquelle elle évolue (Taylor, 2017). Cette assise théorique permet ainsi de visualiser l'interaction entre différents concepts participant à l'épanouissement de la personne (Figure 2). Contrairement au premier concept, ce modèle a été étudié en profondeur depuis son développement. Il constitue le précurseur du terme « occupation » à la base de

l'ergothérapie et a participé au changement de paradigme de la profession, passant de l'activité à sa globalité qu'est l'occupation.

Ce modèle conceptuel a été sélectionné pour guider le deuxième objectif de recherche portant intérêt aux répercussions occupationnelles de la fréquentation d'un tel milieu. Comme l'occupation humaine est un élément central du modèle, l'auteur la définit par une interaction entre des composantes personnelles et environnementales et il soutient que l'occupation contribue au développement personnel, présenté comme l'adaptation occupationnelle dans ce modèle. Issu d'une approche idiosyncrasique, le MOH s'intéresse ainsi à la relation dynamique entre la volition, l'habituation et la capacité de rendement d'une personne dans un environnement (Taylor, 2017). À caractère évolutif, ce modèle conçoit que la personne peut se transformer à travers ses occupations étant donné que la réalisation de ces dernières soutient l'acquisition d'habiletés, de routines ainsi que de la perspective de soi-même. Une importance particulière est également accordée à l'expérience subjective de la personne (Polatajko et al., 2013). Enfin, Taylor (2017) souligne que ces différents aspects influencent l'actualisation et la signification des occupations choisies, d'où la promotion de l'adaptation occupationnelle.

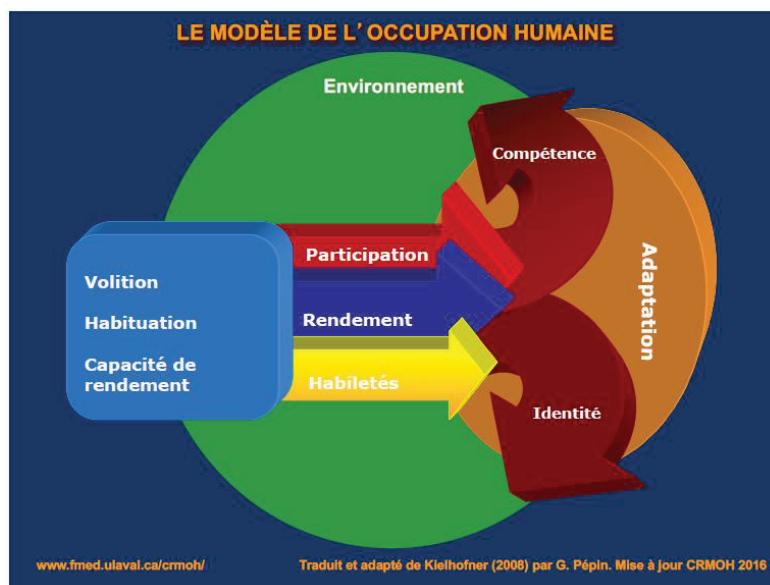


Figure 2. Modèle de l'occupation humaine. De « Le Modèle de l'occupation humaine » par Centre de référence du modèle de l'occupation humaine (CRMOH), 2016, *Centre de référence du modèle de l'occupation humaine* [Page web]. Repéré à <http://www.crmoh.fmed.ulaval.ca/>. Insérée ici avec l'autorisation du CRMOH (Annexe A).

Le MOH désigne trois grands concepts pour définir l'humain, soit la volition, l'habituat et la capacité de rendement (Taylor, 2017). Tout d'abord, la volition représente la motivation à réaliser une occupation. Elle est grandement rattachée à la signifiance de l'activité alors que les valeurs et les intérêts de la personne ainsi que la perception de ses capacités modulent cette dernière. En conséquence, plus une personne réalise efficacement une occupation choisie et significative, plus grande sera la volition de cette personne à mener à terme l'occupation. Quant à l'habituat, elle correspond aux routines sociales d'un individu. Émergeant des habitudes et des rôles, elle se bâtit des comportements usuels associés aux actions routinières et aux statuts sociaux. De ce fait, l'habituat est influencée par le contexte social dans lequel évolue la personne alors qu'il peut favoriser le maintien d'une conduite. Enfin, la capacité de rendement se définit par le potentiel d'action basé sur les habiletés physiques et mentales ainsi que sur l'expérience subjective de la personne. Le MOH appuie ainsi la concordance entre capacités objectives de la personne et sa propre perception pour promouvoir la capacité de rendement lors de la participation occupationnelle (Taylor, 2017).

De plus, ce modèle conçoit l'environnement comme le contexte physique et social par lequel est influencée la réalisation de l'occupation (Taylor, 2017). De ce fait, il s'agit autant de l'espace occupé, des objets utilisés que des interactions interpersonnelles et rôles tenus ou des mœurs sociales appréciées. Il est incontestablement présent pour toute forme d'occupation. Définissant également le terme de l'incidence environnementale, ce modèle soutient qu'en fonction des caractéristiques de la personne, l'environnement peut supporter ou nuire à la participation occupationnelle.

Le MOH illustre également une ligne hiérarchique pour la dimension occupationnelle alors que la participation, le rendement et les habiletés représentent un continuum occupationnel (Taylor, 2017). D'abord, la participation occupationnelle est la forme la plus large de l'occupation alors qu'elle correspond à la réalisation d'un travail, d'un loisir ou d'une activité quotidienne. Quant au rendement occupationnel, il représente les actions distinctes réalisées lors de la participation occupationnelle. Alors que les habiletés sont décrites au nombre de trois : habiletés motrices (se déplacer ou déplacer des objets), habiletés opératoires (réaliser des actions logiques et coordonnées) et habiletés de communication et d'interaction (communiquer et agir de

manière appropriée en groupe). Ces composantes sont variables en fonction de chaque occupation et permettent à la personne de participer dans la société.

Enfin, la dimension du devenir est à la base de la singularité de ce modèle puisqu'elle permet de comprendre la personne sur une perspective évolutive. L'adaptation occupationnelle est décrite comme l'épanouissement de l'individu dans ses occupations alors qu'elle s'atteint par la congruence entre l'identité et la compétence occupationnelles, mais également par le biais du soutien de l'incidence environnementale (Taylor, 2017). Ainsi, les aspirations découlant des expériences de vie forment l'identité occupationnelle et orientent les actions. Tandis qu'être en mesure de réaliser ces dernières permet d'actualiser la compétence occupationnelle. Ces deux éléments sont dynamiques et évoluent au fil du temps, dépendamment des circonstances de vie et des opportunités offertes par le contexte environnant.

3.3. Justification du choix de ces modèles conceptuels

À la lumière de ces informations, la complémentarité des deux modèles conceptuels choisis permettra une interprétation rigoureuse des résultats en explorant les deux angles de recherche. D'abord, le concept de l'espace habilitant se montre comme étant adapté au sujet de ce projet de recherche. Effectivement, l'espace est un des principaux éléments étudiés dans ce projet alors que la ferme représente la « scène » sur laquelle la personne réalise diverses occupations. De plus, l'exploration de l'opérationnalisation des fermes communautaires permet de comprendre les influences sociales, soit les antécédents, sur l'implantation de ces milieux favorables au rétablissement. Comme l'opération de ces fermes repose sur des exigences règlementaires, il importe de connaître leurs degrés d'influence sur l'exploitation d'un tel milieu comme le conçoit ce concept.

D'ailleurs, la documentation des caractéristiques de ces RVCA vise l'obtention de leur portrait fonctionnel. Puisqu'il participe au classement des attributs, ce modèle permet de découvrir le potentiel habilitant de ces milieux. Les concepts qu'il propose assurent une compréhension de l'effet de cet environnement sur l'épanouissement des travailleurs. De ce fait, cet aspect permet de répondre aux deux objectifs de recherche.

Quant au MOH, il s'avère un modèle intéressant pour guider le deuxième objectif de recherche. Tout d'abord, l'exploration des impacts de la fréquentation des RVCA sur la participation occupationnelle adresse la dimension du devenir, le volet d'intérêt de cette présente étude. Par la documentation des changements survenus sur les différents concepts du modèle, cette assise théorique permet d'explorer l'adaptation occupationnelle des participants. L'identité occupationnelle se voudrait changée par la découverte de nouveaux intérêts et l'acquisition ou le renforcement d'habiletés en raison des tâches à la ressource. L'exploration mènerait à vérifier que les participants développent également les compétences occupationnelles nécessaires pour l'actualiser dans leur quotidien.

Puisque l'environnement est une composante importante de l'adaptation occupationnelle et qu'une RVCA se présente comme un environnement facilitant le développement du potentiel de la personne, le MOH permet de mettre en lumière l'interaction dynamique entre ces différents concepts que sont l'environnement, l'être et l'agir. Sa considération veillera à délimiter dans quelle mesure ces ressources représentent des espaces favorisant le rétablissement pour les personnes ayant une problématique de santé mentale. D'autant plus que, supportée par les notions de ce modèle, l'expérience signifiante sera étudiée dans le cadre de cette étude.

Enfin, le MOH applique une pratique centrée sur le client (Taylor, 2017). Cette approche est adaptée à la conceptualisation de cette étude étant donné que les tendances tirées viseront à apprécier les impacts de la fréquentation des RVCA québécoises selon la perspective de la population ciblée.

4. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Cette section concerne la méthodologie déployée pour réaliser cette étude. Elle présente le cadre pour réaliser le projet de recherche en exposant d'abord le devis de recherche, puis le recrutement des participants, la collecte ainsi que l'analyse des données. Finalement, les considérations éthiques sont rapportées.

4.1. Devis de recherche

Comme le soutiennent les objectifs de recherche mentionnés précédemment, cette étude est abordée sous un devis qualitatif afin d'assurer une interprétation des données selon la perspective des participants (Fortin et Gagnon, 2016). De ce fait, la recherche qualitative permet de comprendre l'expérience subjective à la ressource en milieu agricole et ses retombées quotidiennes. Plus précisément, l'approche méthodologique retenue est de type phénoménologique descriptif alors que les expériences individuelles représentent les sources d'interprétation de la réalité ainsi que de la signifiance d'un phénomène (Fortin et Gagnon, 2016). Ce projet de recherche porte ainsi sur l'étude des perceptions des participants en vue de découvrir la réalité vécue de la fréquentation des RVCA québécoises.

4.2. Participants

Dans le cadre de ces travaux, un échantillonnage dans deux RVCA est souhaité. Étant donné sa nature et le temps de réalisation restreint, le recrutement de deux à trois participants par ressource est visé. Cette taille d'échantillon est jugée comme suffisante pour assurer une riche collecte d'informations compte tenu du type de projet réalisé (Schneider, 1998). Ce constat est également appuyé par Fortin et Gagnon (2016) puisqu'ils suggèrent un échantillon de petite taille en recherche qualitative afin d'étudier en profondeur le contexte de vie des participants. Ils soulignent que la précision des critères de sélection permet de cibler « les personnes les plus susceptibles de répondre à la question de recherche » (p. 264); orientant le recrutement vers un échantillonnage par choix raisonné. Les spécificités complètes de ces derniers éléments sont exposées dans les prochains paragraphes.

4.2.1. Critères d'inclusion et d'exclusion

Dans le cadre du premier objectif de recherche servant à décrire l'opérationnalisation des RVCA québécoises, quelques gestionnaires de ces milieux ont été sélectionnés. Ils devaient correspondre aux caractéristiques suivantes : être propriétaire ou employé dans une ferme communautaire, avoir connaissance du déroulement typique à la ressource et des tâches réalisées ainsi que comprendre et parler la langue française. Puisque leurs impressions des bienfaits de la RVCA sur les travailleurs sont également désirées, un dernier critère portant sur la relation avec ces derniers est identifié; ainsi, les gestionnaires ne côtoyant jamais les travailleurs sont exclus de l'étude.

En ce qui a trait au deuxième objectif s'intéressant à l'expérience des travailleurs, les participants sélectionnés doivent être d'âge adulte, plus précisément entre 18 et 65 ans, rapporter vivre ou avoir vécu une problématique de santé mentale, travailler à la RVCA depuis (ou y avoir travaillé) au moins un mois à une fréquence minimale d'une fois par semaine ainsi que de comprendre et de parler la langue française. Ces derniers ne doivent également pas être dans une période aigüe de leur problématique.

4.2.2. Modalités de recrutement

Dans le but de recruter les RVCA, une recherche sur un moteur de recherche populaire a permis de recenser deux ressources du Québec présentant des missions similaires aux activités décrites dans les écrits européens consultés. Le projet de recherche leur a ainsi été présenté par le biais d'un courriel auquel a été jointe une lettre d'information (Annexe B). Ces milieux ont montré un grand intérêt à participer à cette étude ainsi qu'au recrutement des participants au sein de leurs travailleurs. Un premier contact téléphonique a permis de s'assurer que la ressource correspondait bien au concept étudié. Il a également permis de présenter, de manière plus personnalisée, les objectifs de l'étude ainsi que leur rôle quant à l'échantillonnage. Les critères de sélection des participants ont ainsi été précisés à ce moment. Une lettre d'information destinée aux travailleurs (Annexe C) était aussi envoyée afin que les gestionnaires puissent distribuer ce document auprès des participants travailleurs potentiels. De ce fait, les gestionnaires ont assuré le lien entre ces derniers et l'équipe de recherche. Par la suite, l'ensemble des informations

concernant le projet de recherche a été repris en début de rencontre afin de s'assurer de la compréhension des participants à l'égard de leur implication.

4.3. Collecte des données

Afin de recueillir la perspective des participants sur l'objet de l'étude, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Fortin et Gagnon (2016) rapportent que cette méthode de collecte des données assure une flexibilité dans la discussion tenue avec le participant en vue de comprendre la signification du phénomène à l'étude. En fonction de l'interlocuteur, deux guides d'entrevue ont été développés par la chercheuse afin de couvrir l'ensemble des sujets et soutenir l'échange. De ce fait, il concerne principalement le fonctionnement de la ressource pour les gestionnaires (Annexe D) et porte davantage d'intérêt aux changements vécus à la suite de la fréquentation de la RVCA pour les travailleurs (Annexe E). Ces canevas comportent majoritairement des questions ouvertes assurant de découvrir l'expérience subjective des personnes en lien avec ces ressources en milieu agricole. Ils étaient parfois renchéris par des questions spontanées de la part de la chercheuse afin de pousser la réflexion des participants.

Les entrevues ont ainsi été conduites de manière individuelle dans un endroit privé sur les fermes. Deux exceptions sont à noter quant à ce déroulement alors qu'une entrevue auprès de responsables s'est déroulée en dyade, modalité expliquée par la complémentarité des expériences de ces derniers, et qu'une entrevue auprès d'un participant s'est déroulée à son domicile, dérogation expliquée par une problématique de transport. Ces discussions ont été d'une durée variable entre 30 et 90 minutes; et elles étaient enregistrées sur un support audionumérique pour en faciliter l'analyse ultérieure. Une visite des lieux est également incluse lors de la rencontre avec les gestionnaires de la ressource. Le fait d'être immergée dans les milieux d'accueil a également permis à la chercheuse principale de corroborer des observations libres aux informations rapportées par les différents participants. Ces observations portaient principalement sur les tâches réalisées ainsi que le dynamisme de groupe.

4.4. Analyse des données

Dans un premier temps, les données associées aux renseignements sociodémographiques sont rapportées sous forme de tableaux descriptifs dans la section suivante de cet ouvrage.

Puisque ce projet de recherche compte un petit échantillon, cette méthode a été déterminée comme étant judicieuse afin de dresser un portrait des différents participants.

Et, dans un deuxième temps, les données narratives ont été soumises à une analyse de contenu telle que la décrivent Fortin et Gagnon (2016). Pour ce faire, les enregistrements audios des entrevues ont été transcrits de manière systématique par le biais du logiciel *Express Scribe*. À la lecture de ces verbatim, il a ensuite été possible d'organiser les données en ressortant les données pertinentes, soit les informations qui répondaient davantage aux objectifs de recherche. À la suite de cette segmentation, les unités analytiques recensées ont été regroupées en catégories similaires dans le but de procéder à l'émergence des thématiques. Les différents groupements ont par la suite été mis en relation avec les concepts du MOH afin de faciliter la compréhension du phénomène étudié. Finalement, l'interprétation de ces résultats a, d'une part, permis de dégager des tendances et, d'autre part, de faire émerger des similitudes ainsi que des différences entre les différentes opérationnalisations des milieux visités. Ces comparaisons se sont également poursuivies avec les multiples écrits recensés. À noter que les observations menées par la chercheuse principale ont également permis d'appuyer les conclusions tirées de ce processus d'analyse, de manière à répondre aux objectifs de recherche.

4.5. Considérations éthiques

Cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), le 12 mars 2019, sous le certificat portant le numéro CER-19-254-07.04 (Annexe F). Après avoir reçu l'éventail d'informations sur leur implication dans ce projet de recherche, un formulaire de consentement (Annexe G) a dûment été complété par tous les participants en début de rencontre. Ce document autorisait également la chercheuse principale à enregistrer les discussions tenues.

Afin d'assurer l'anonymat, tous les participants se sont vu attribuer un code numérique respectif. Quant à la confidentialité des données, les enregistrements audios ainsi que les transcriptions ont été conservés dans des fichiers informatiques protégés par un mot de passe, que seuls les membres de l'équipe de recherche connaissent, sur un ordinateur portable personnel également protégé par mot de passe. En cas d'imprévu, une copie des verbatim protégés est également conservée sur une clé USB. Pour une durée de cinq ans, cette dernière ainsi que les

formulaires de consentement seront conservés dans un classeur fermé à clé situé dans un local de recherche au Département d’ergothérapie de l’UQTR. Après quoi, ces données seront détruites de manière officielle selon les règles du département.

5. RÉSULTATS

Cette section s'intéresse aux données obtenues. Tout d'abord, les deux ressources ainsi que les différents participants sont présentés. Puis, les résultats de l'analyse thématique sur l'opérationnalisation de ces RVCA sont documentés. Pour terminer, les informations recueillies auprès des participants portant sur les retombées de la fréquentation de ces ressources sur la participation occupationnelle sont présentées.

5.1. Description des participants

Deux RVCA du Québec ont collaboré à ce projet de recherche. Au total, l'étude a été menée auprès de huit participants, dont trois détenaient un titre de gestionnaires au sein des ressources visitées et cinq relevaient davantage des travailleurs. Parmi ces derniers, certains avaient néanmoins des fonctions spécifiques dans le milieu (voir tableau 3). Les informations descriptives de tous les participants ainsi qu'un portrait de leur implication dans la ressource sont présentés dans les prochains paragraphes.

5.1.1. Gestionnaires

À titre de présentation générale, deux femmes et un homme ont participé au projet à titre de gestionnaire. Ils avaient tous une formation universitaire, de niveau baccalauréat, dans une discipline connexe aux relations humaines. Les expériences à la ferme de ces derniers étaient diverses. Le gestionnaire de la ressource A était propriétaire du milieu depuis une quinzaine d'années et avait récemment constitué cette ressource en tant qu'organisme sans but lucratif (OSBL). Quant à la ressource B, les gestionnaires rencontrés avaient une expertise différente puisque l'un d'eux y travaillait depuis près de trois ans à un horaire de temps complet réparti sur quatre jours; alors que l'autre était sur les lieux en permanence puisqu'il habitait la ferme avec sa famille (conjoint et jeunes enfants) depuis un peu plus de deux mois. L'ensemble de ces caractéristiques est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 2.
Caractéristiques des gestionnaires

	Gestionnaire 1	Gestionnaire 2	Gestionnaire 3
Sexe	Femme	Homme	Femme
Ressource d'appartenance	Ferme A	Ferme B	Ferme B
Formation	B.Sc. (Sexologie)	B.Sc. (Sociologie)	B.Sc. (Communication - Relations humaines)
Temps d'emploi	9 mois	33 mois	2 mois
Statut	Gestionnaire principal / Propriétaire	En présence 4 jours par semaine	En présence continue

5.1.2. Travailleurs

Pour ce qui est des travailleurs, quatre femmes et un homme ont participé au projet. Tous ont rapporté avoir vécu une problématique en santé mentale au cours de leur vie : dépression (n=2), troubles anxieux (n=1), trouble de l'adaptation (n=1) et trouble de l'usage d'une substance (n=1); toutefois, seul le quatrième travailleur a fréquenté la ressource en raison principale de ce trouble de santé. La majorité d'entre eux ont connu la ressource par le biais d'une référence d'une personne de leur entourage. Ils fréquentent ces milieux depuis une période temporelle variée. Pour ce qui est des travailleurs associés à la ressource A, deux ont participé aux tâches agricoles bien avant que l'OSBL soit créé et fréquentent ainsi la RVCA depuis son inauguration officielle; tandis que le dernier s'est récemment joint au groupe et prend en charge un plateau de travail lié à l'aménagement paysager. Quant à la ressource B, les travailleurs sont accueillis à titre de résidents pour une durée de séjour à leur discrétion. Ainsi, un travailleur rencontré y a habité durant sept mois alors que l'autre y est demeuré pendant six ans. Le tableau 3 présente l'ensemble des caractéristiques des participants de type travailleur au projet.

Tableau 3.
Caractéristiques des travailleurs

	Travailleur 1	Travailleur 2	Travailleur 3	Travailleur 4	Travailleur 5
Sexe	Femme	Femme	Femme	Homme	Femme
Ressource d'appartenance	A	A	A	B	B
Problématique de santé mentale	Trouble de l'adaptation	Troubles anxieux	Dépression	Trouble de l'usage d'une substance	Dépression
Fréquentation de la ressource	9 mois	9 mois	2 mois	7 mois*	6 ans*
Statut	Présidente du conseil d'administration	-	Subventionnée pour un contrat d'aménagement paysager	-	-
Autre	-	Symptômes dépressifs saisonniers	-	Psychose toxique Schizophrénie (investigation)	Amyotrophie spinale
Connaissance de la ressource	Amie du propriétaire	Référence d'un ami	Recherche Internet	Référence d'un psychiatre	Référence d'un ami

* La fréquentation de la ferme pour ces participants est rapportée selon la durée de leur séjour. Toutefois, il est à noter que, depuis son départ, un travailleur revient régulièrement à la ferme pour réaliser des tâches avec le groupe.

5.2. Résultats des analyses thématiques des verbatim

Comme il a été décrit dans la méthodologie, une analyse de contenu a été effectuée. Dans un premier temps, le contenu des verbatim a été analysé afin de répondre au premier objectif de ce projet, qui est de mieux comprendre l'opérationnalisation des RVCA. Les différentes caractéristiques définissant ces ressources sont ainsi présentées. Dans un deuxième temps, l'analyse a été menée dans le but d'atteindre le second objectif de recherche, soit d'explorer les retombées de la fréquentation des RVCA sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale. De ce fait, les conséquences de la participation des travailleurs dans une telle ressource sont finalement exposées.

5.2.1. Compréhension de l'opérationnalisation des ressources à vocation communautaire en milieu agricole

Tout d'abord, les renseignements de base ont permis d'obtenir un portrait général des RVCA (voir le tableau 4). Les deux ressources représentent des OSBL. Ainsi un conseil

d'administration les chapeaute en veillant à leur fonctionnement optimal. Bien que la première ressource ait récemment été créée, elle vit un grand succès dans sa communauté en exploitant des jardins sous le principe de la permaculture². En raison d'une fois par semaine, tout individu désirant apprendre et participer aux activités est accueilli à la RVCA tout au long de l'année. Durant l'été, la ressource est ouverte jusqu'à deux jours par semaine afin de combler les besoins pour la culture des jardins. Des plateaux de travail sont aménagés pour recevoir les travailleurs. Toutefois, seul le gestionnaire est officiellement un employé de la ressource alors que la présence d'autres responsables repose sur l'obtention de financement tel que des subventions. Les principales sources de financement de la ressource sont les subventions, la vente de produits transformés, la participation à des camps de jour et des ateliers pédagogiques. N'ayant pas encore réalisé de promotion pour la ressource et ses activités, le bouche-à-oreille est le moyen majeur de recrutement des travailleurs.

Quant à la deuxième ressource, elle est déjà bien implantée dans sa région alors qu'elle existe depuis plus de 30 ans et est opérationnelle toute l'année. Reproduisant un milieu de vie agricole, les travailleurs sont hébergés pendant la durée de leur séjour en échange d'une pension. Les activités proposées assurent la subsistance de tous alors qu'une exploitation animale et horticole permet aux participants de se nourrir. Tous les travailleurs participent aux activités de la ferme en matinée puis disposent du reste de la journée pour vaquer à leurs projets personnels. Pour veiller au bon fonctionnement de la ressource, trois employés assurent la pérennité des activités agricoles. Comme la reproduction d'un noyau familial stable est également visée, un couple, agissant comme gestionnaire, réside à la ressource. Cette dernière peut accueillir jusqu'à huit travailleurs souhaitant s'impliquer dans les activités de la ferme. Le recrutement des travailleurs est principalement basé sur le bouche-à-oreille. Enfin, le financement de cette ressource repose notamment sur des dons et la location de l'atelier. Des subventions, la pension versée par les travailleurs et la vente de produits de la ferme viennent également combler le financement de cette RVCA.

² La permaculture est un concept développé par Bill Mollison et David Holmgren dans les années 1970 (Holmgren Design, s. d.). Elle décrit l'aménagement écologique visant à reproduire la diversité, la stabilité et l'autosuffisance des écosystèmes naturels.

Tableau 4.
Caractéristiques des RVCA visitées

	Ressource A	Ressource B
Durée d'existence	9 mois	Plus de 30 ans
Type d'exploitation agricole	Jardins de permaculture	Ferme autosuffisante (animal, horticulture)
Service	Journalier / Hebdomadaire	Résidentiel
Nombre d'employés	Une seule permanente et plus selon les subventions	Trois employés
Qualification requise	Selon l'exigence des subventions	Aucune formation formelle requise
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers hebdomadaires ▪ Participation aux travaux horticoles et transformation des produits ▪ Enseignement en lien avec la permaculture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Milieu de vie temporaire ▪ Participation en matinée aux activités de la ferme ▪ Temps libre en après-midi et en soirée et participation aux activités du village
Nombre de places pour les travailleurs	Variable selon nombre de plateaux de travail	8
Sélection des travailleurs	Aucune	Refus des personnes ayant un lourd passé de violence ou de vol
Recrutement des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bouche-à-oreille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bouche-à-oreille ▪ Distribution de dépliants ▪ Collaboration avec des intervenants du réseau de la santé et des services ou du milieu communautaire
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vente de produits ▪ Subventions ▪ Camp de jour ▪ Ateliers pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dons ▪ Location de l'atelier ▪ Vente de produits ▪ Subventions ▪ Pension des résidents

5.2.1.1. Facteurs influençant à la mise en place des ressources à vocation communautaire en milieu agricole

Les discussions tenues avec les participants montrent que différents éléments contribuent ou nuisent à la mise en place de ces ressources. Les prochains paragraphes font l'énumération de ces caractéristiques et le tableau 5 les résume.

Tableau 5.
Facteurs favorisant la mise en place des RVCA

Facteurs	Dépendants de
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigences associées aux subventions; ▪ Frais de subsistance et d'entretien. 	Gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlements et routine; ▪ Places disponibles; ▪ Diversité des activités. 	Ressource
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expertise; ▪ Charge de travail; ▪ Encadrement offert. 	Gestionnaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêt envers le milieu agricole; ▪ Désir de côtoyer d'autres personnes; ▪ Capacité à exécuter les tâches. 	Travailleur

Dans un premier temps, les exigences demandées par les différents programmes subventionneurs et les frais associés à l'entretien des bâtiments affectent la subsistance de ces RVCA puisque leur principal moyen de financement repose sur ces derniers. À ce propos, un gestionnaire a rapporté que « Certains programmes ne cadrent pas avec la mission de la ferme, car ils exigent des objectifs précis. Dès que tu mets un objectif, tu n'es plus dans l'accueil, mais dans la recherche d'une performance ».

Dans un deuxième temps, les ressources ont une part à jouer dans l'émergence de ce milieu. D'abord, les règlements et les routines profitent à la création d'un espace convivial pour tous. De plus, la diversité des activités offertes par l'exploitation du milieu agricole rend l'expérience du milieu agricole enrichissante pour les travailleurs. Puis, le nombre de places disponibles peut également restreindre le nombre d'utilisateurs de cet espace permettant d'assurer le bon fonctionnement des ressources ainsi que la qualité des activités proposées.

« Dans le passé, la maison a déjà été pleine. On était capable d'accueillir huit personnes. Mais, dans les dernières années, ça a été plus rare. Avec la restructuration de la ferme, l'équipe se sentait un peu moins solide et c'était plus difficile accueillir huit personnes » (Gestionnaire).

Dans un troisième temps, les gestionnaires contribuent également à la mise en place de cet espace. Leur expertise et leur encadrement favorisent l'appréciation des travailleurs : « Le

gestionnaire a une bonne capacité à expliquer ce qu'il y a à faire. Par la manière dont il s'exprime, je comprends ce qu'il veut » (Travailleur). Enfin, la charge de travail mise sur les épaules des gestionnaires contribue également au maintien de l'opérationnalisation de ces milieux.

« Le défi majeur est que c'est moi qui détiens toute l'information. Il faut que je fasse attention pour ne pas me brûler parce que si je me brûle, la ferme n'existe plus. Je suis une personne enthousiasmante et passionnée. J'aime aller toujours plus loin et en prendre plus, mais en même temps, c'est ça le danger » (Gestionnaire).

Dans un dernier temps, une part appartient également aux travailleurs puisque ces ressources existent en raison de leur fréquentation. Le plus grand facteur est l'intérêt du travailleur envers le milieu agricole puisque son expérience repose sur les activités d'exploitation agricole. De plus, son désir d'être en groupe et de côtoyer d'autres travailleurs doit également être dominant étant donné que les activités offertes reposent sur des tâches collectives. Toutefois, cette vie de groupe peut nuire à la pérennité de la participation des participants à la ferme, particulièrement en étant en permanence dans un lieu communautaire. Par exemple, un participant travailleur témoigne que : « Je suis quelqu'un de plus solitaire alors vivre en communauté, j'ai beaucoup de misère avec ça. Je ressentais le besoin de retourner dans mes affaires, de me retrouver seul. La première fois que je suis venu ici, je suis parti trop vite ». Enfin, dans une optique d'expérience positive, les capacités du participant travailleur doivent être adaptées aux tâches réalisées sur la ferme. Dû à la flexibilité et la diversité des activités, tout travailleur parvient à trouver une tâche adaptée.

5.2.1.2. Caractéristiques des ressources à vocation communautaire

Des caractéristiques propres à ces ressources en contexte agricole ont également été rapportées par les participants. L'ensemble de ces résultats est schématisé dans la Figure 3 et les paragraphes suivants les détailleront.

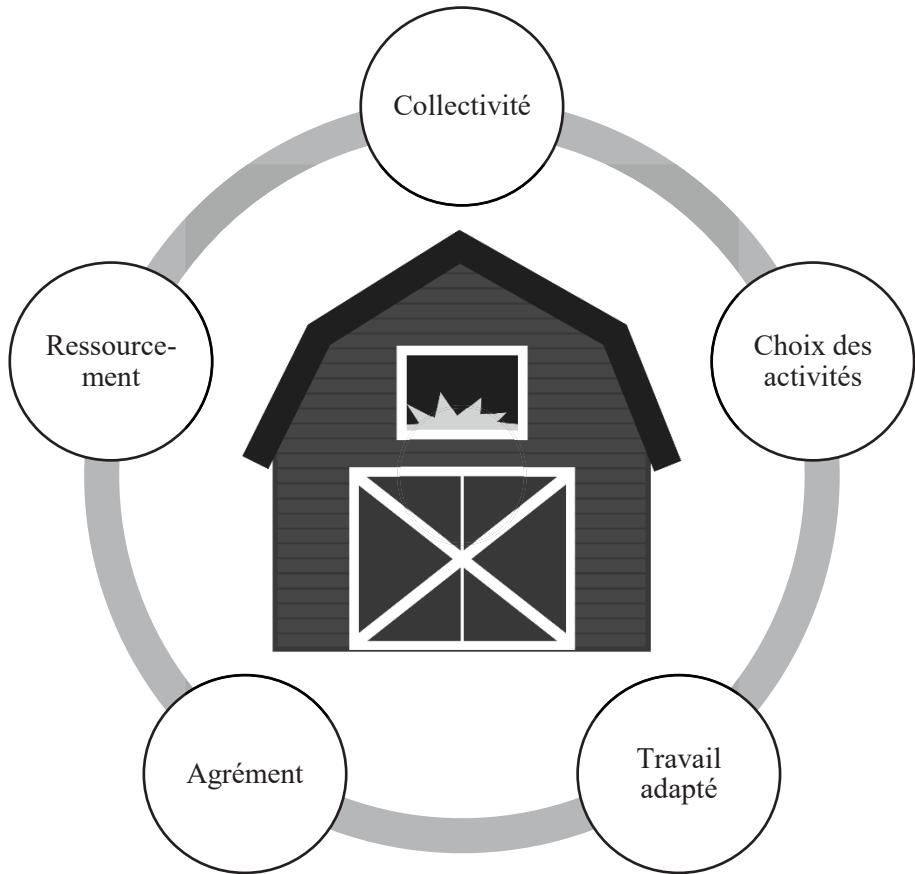


Figure 3. Caractéristiques des RVCA

Collectivité

La caractéristique majeure associée à ces RVCA est sans aucun doute la réalisation d'un travail collectif. En effet, tous les participants ont rapporté que les ressources étaient des lieux de rencontre et de partage. Un participant gestionnaire a souligné qu'en travaillant à la ferme : « Tu crées des liens. C'est ça la force de la ressource : être intégré dans un milieu, dans un réseau » (Gestionnaire).

Un travailleur a également mentionné qu'il était plus facile d'établir des relations sociales dans la ressource qu'à l'extérieur puisque le milieu supporte les rencontres interpersonnelles d'une manière récurrente au travers une activité d'intérêt commun.

« C'est plus facile parce qu'on est tous ensemble. Si je rencontre quelqu'un, il faut se donner du temps pour se voir. C'est ça qui est compliqué de rentrer en relation

avec des personnes que tu as rencontrées. Mais à la ferme, on se voit assurément une fois par semaine. Et apprendre à se connaître à petites doses au travers une tâche qu'on aime, qu'on partage, je trouve ça parfait comme ambiance » (Travailleur).

Selon certains participants, cette force de groupe à travers l'activité atténue la perturbation que pourrait causer l'arrivée de nouveaux travailleurs. Et cela représente également un aspect auquel les gestionnaires sont attentifs. Par exemple, une installation progressive des résidents est proposée à la ressource B afin d'assurer cette intégration optimale. C'est ainsi qu'avant leur intégration, les travailleurs potentiels sont invités à visiter la ressource le temps d'une journée, de trois jours et de dix jours consécutifs avant d'y séjourner.

Choix des activités

Dans les deux ressources, les tâches sont choisies par les travailleurs. Néanmoins, les gestionnaires peuvent les guider dans le choix des grandes priorités ainsi que dans les activités agricoles susceptibles de leur faire vivre un succès. Un travailleur fait également une comparaison entre sa participation à la RVCA et sa participation dans une installation médicale. Il rapporte que l'actualisation de cette autonomie dans le choix des activités est davantage réaliste alors que les possibilités occupationnelles sont plus nombreuses à la ferme : « En psychiatrie, on ne bouge pas assez. Il n'y a pas assez d'activités et on est tout le temps enfermé. À la ferme, c'est différent. Tu fais ton lavage toi-même, ta propre nourriture, ton ménage et ta vaisselle ».

Outre le choix de la fréquentation de la ferme et la réalisation des tâches agricoles, les participants ayant fréquenté la ressource B nomment qu'il est toutefois difficile d'actualiser cette possibilité de choix d'activité à plus grande échelle en raison de la distance géographique entre la ferme et l'agglomération la plus proche (village, ville). De ce fait, un participant a fait part d'un préjudice quant à sa liberté due à l'instauration d'un encadrement strict à l'égard de l'utilisation des appareils électroniques à la ressource malgré sa capacité à gérer adéquatement son temps. Alors qu'un autre a mentionné qu'il ne pouvait profiter de son temps libre comme il aurait voulu puisqu'il n'avait pas accès aux activités de loisirs désirés sur place : « la plupart des travailleurs n'ont pas de loisirs, excepté ceux sur la ferme ou dans leur chambre, puisque ça prend quelqu'un pour les conduire aux attractions avoisinantes ». Les gestionnaires partagent également le souci

du participant : « Les projets personnels accessibles à la ferme peuvent s'apparenter à du travail. Pour que le travailleur s'épanouisse complètement, il doit donc se réaliser à travers la vie d'un jardin et des animaux » (Gestionnaire).

Travail adapté

Comme le définit un gestionnaire, « le but de la ressource est d'adapter le travail, les activités aux compétences et aux forces de chacun ». Et les travailleurs sont conscients de cette caractéristique de la ressource et peuvent en profiter davantage, comme le montre le commentaire suivant : « Ce coup-ci, je viens pour reprendre des routines saines. Ma situation de vie a changé, alors la raison pour laquelle je viens ici aussi a changé » (Travailleur). Un participant a également renchéri que la ferme devient un point de référence grâce à sa capacité d'adaptation face aux conditions de la personne. L'adaptation ne se voit pas seulement au niveau des tâches, mais également sur la charge de responsabilités au sein de l'organisation que peuvent prendre les travailleurs en fonction de leurs expériences et volonté.

« Si tu me donnes une nouvelle tâche, c'est sûr qu'il faudra que tu m'expliques comment la faire parce que je ne suis pas sûr que je serai apte à la faire. Puis, on se rend compte qu'on apprend vite, qu'on assimile bien. [...] Là, je commence à faire les jardins pédagogiques dans les écoles et les CPE avec la gestionnaire » (Travailleur).

D'un autre côté, l'adaptation des tâches n'est pas toujours exploitée à son maximum puisque certains participants rapportent manquer de soutien à l'occasion et souhaiteraient avoir accès plus rapidement aux explications détaillées pour réaliser les tâches adéquatement. L'extrait suivant montre le souci qu'avait un participant à ce sujet :

« Quand on faisait le ménage, chacun devait nettoyer sa pièce. Mais certains n'ont jamais appris à faire le ménage quand ils étaient jeunes. Et il n'y avait pas nécessairement quelqu'un pour leur apprendre comment le faire. Cependant, tout le monde prépare la nourriture. Ils cuisinent souvent à deux alors, à ce moment, ils peuvent apprendre » (Travailleur).

Agrement

Un autre attrait nommé par les participants est l'aspect de confort que ressentent les personnes à la ferme. En effet, les discussions montrent que les RVCA permettent aux

travailleurs de réaliser les activités sans avoir à se soucier de l’opinion des autres, de leur vitesse d’exécution ou de leur performance. Les travailleurs rapportent que ces éléments contribuent au sentiment de pouvoir être soi-même dans ce milieu. Un travailleur a induit que cette caractéristique était en lien avec la préconisation de l’état naturel : « Même si c’est un peu croche, ce n’est pas grave. On ne va pas s’en faire. C’est génial ça! Parce que, dans le fond, ça reste de la nature, il ne faut pas tout structurer parfaitement » (Travailleur).

De plus, ces ressources assurent une routine quotidienne ainsi qu’un accueil inconditionnel, soit des éléments qui plaisent aux participants.

« Les travailleurs nous disent qu’à la ferme, ils se sentent accueillis comme dans une famille. Ils ont le sentiment de pouvoir revenir. [...] C’est rare que l’on puisse vivre ça, d’arriver dans un lieu qui n’est pas chez toi et sentir que c’est autant à toi qu’à quelqu’un d’autre » (Gestionnaire).

Une particularité quant à cette caractéristique de confort est toutefois notée de la part des travailleurs à la ressource B en raison de l’isolement géographique de la ferme. Parfois, cela est perçu comme étant positif et d’autres fois, négatif. Par exemple, un travailleur a nommé que l’emplacement favorisait son rétablissement alors que « la ferme est un endroit tranquille. Il n’y a pas de consommation de drogues. Loin de la ville, il n’y a pas d’*after* ni vraiment de vendeurs ».

Ressourcement

Enfin, les participants rapportent de nombreux éléments à la ferme contribuant à leur sentiment de bien-être. Tout d’abord, ce ressourcement est principalement dû au contact avec la nature, et ce, pour tous les participants. Par exemple, un premier a utilisé le mot « zen » pour décrire cet état d’esprit lorsqu’il est en contact avec la terre alors qu’un autre a nommé « revenir à l’essentiel » et un dernier explique que sa participation à la ferme lui permet d’être « centré sur la tâche ».

Par ailleurs, un travailleur montre une réelle utilisation de ce milieu comme espace de mieux-être alors qu’il a rapporté : « Quand je me sens envahi par mes pensées, je viens à la ferme au lieu de rentrer à l’hôpital. Ici, j’ai l’habitude de travailler et de sortir de ma tête. Ça

m'aide énormément ». Un participant a même poussé plus loin sa réflexion en affirmant que ce sentiment de bien-être était attribué à un émerveillement que seule peut procurer la nature :

« Être dehors avec la nature, c'est bon. Voir grandir les choses, les voir évoluer. Et prendre le temps de s'en émerveiller, ça nous ouvre à une sensibilité. Une sensibilité qu'on ne pourrait pas avoir en demandant à ton ami ce qu'il a fait hier ou telle affaire » (Travailleur).

Ensuite, une contribution de l'ambiance plaisante que dégagent ces ressources est également nommée comme agent actif de ce ressourcement. À ce sujet, un participant a nommé que son moral était meilleur en raison de l'attitude des gens à la ferme puisque ces derniers ont du plaisir et y sont heureux. Bien que ces milieux soient considérés comme des endroits de ressourcement, un désagrément est noté chez les participants de la ressource B alors que ces derniers nomment un manque d'intimité en raison de la vie communautaire.

5.2.2. Exploration des retombées de la fréquentation des ressources à vocation communautaire en milieu agricole sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale

Les résultats se rapportant aux retombées de la fréquentation de ces milieux agricoles sur la participation des travailleurs sont documentés dans les prochains paragraphes. Un fondement aux retombées est d'abord présenté. Puis, les changements relatifs à la personne et les modifications quant à leurs occupations sont exposés. L'ensemble de ces résultats est schématisé dans la Figure 4.

5.2.2.1. Fondement à la perception des retombées

Il s'agit d'un élément important avant l'exposition des retombées dans les paragraphes suivants puisque plusieurs participants ont nommé un préalable à ces dernières. En effet, les participants nuancent l'obtention de retombées sur la participation occupationnelle alors qu'ils mentionnent le besoin de le faire pour soi pour observer des changements dans leur quotidien. Cela est également perçu chez le gestionnaire lorsqu'il parle de l'autonomisation des travailleurs dans la réalisation des tâches :

« Quand on va au-delà de ce que la ferme demande comme structure de vie, je pense qu'à ce moment, il y a des chances que ça reste dans nos vies parce qu'à

partir de là, ça vient de nous. Ce n'est plus une demande de la structure, mais on se l'approprie plutôt subjectivement » (Gestionnaire).

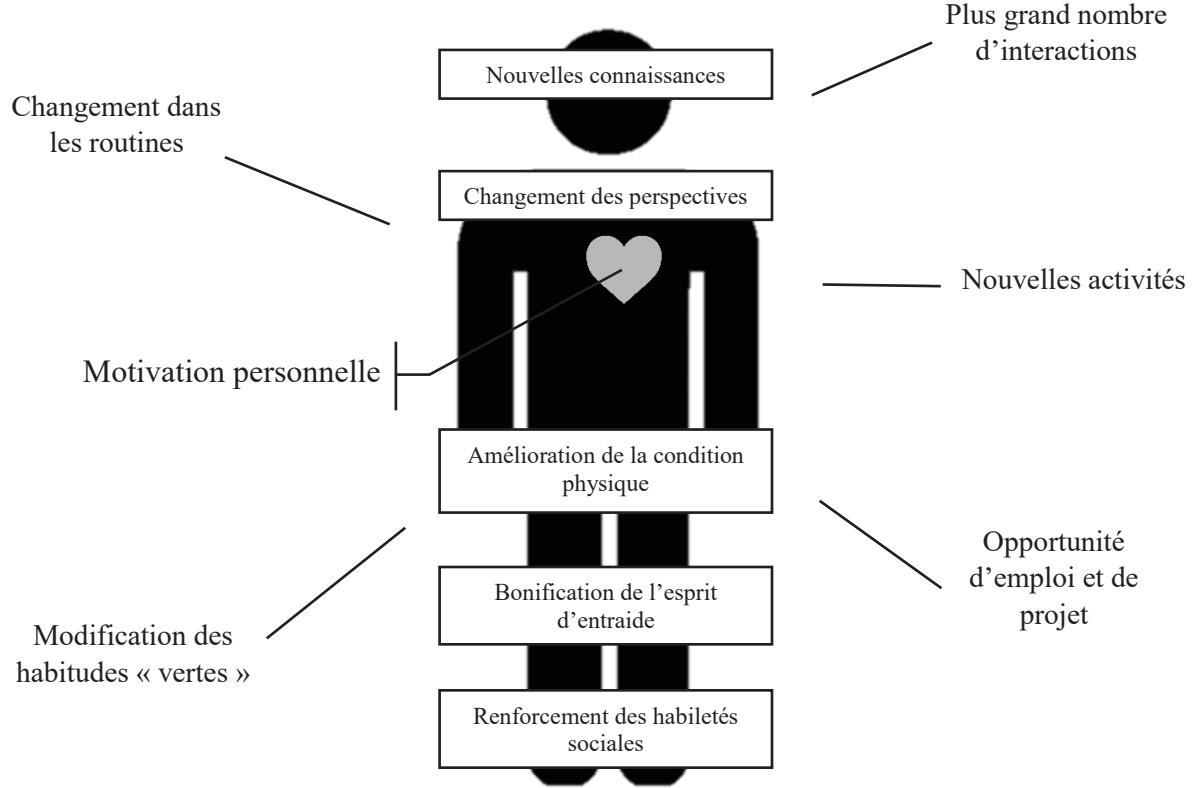


Figure 4. Retombées de la fréquentation des RVCA

5.2.2.2. Retombées sur la personne

Selon les participants, ces RVCA constituent un environnement favorisant l'acquisition de connaissances chez les travailleurs et l'amélioration de leurs compétences. Bien que l'expérience personnelle teinte la perception des travailleurs sur les changements vécus, plusieurs retombées sont partagées par ces derniers.

Nouvelles connaissances

Tous les participants ont nommé avoir acquis des connaissances à l'égard de l'horticulture, et cela est très apprécié de leur part. Par exemple, un participant travailleur a mentionné : « On retire beaucoup de notre participation à la ferme. Pour l'intellectuel aussi et

c'est très important pour moi ». Pour la ressource A, ces apprentissages sont encore plus pointus puisque des principes spécifiques sont employés. D'ailleurs, c'est l'une des principales raisons pour lesquelles deux travailleurs de cette ressource sur trois ont commencé à y travailler.

Tandis qu'à la ressource B, le gain de connaissances est plus diversifié étant donné qu'une petite exploitation animalière assure la subsistance de la ferme. Les travailleurs de cette ressource mentionnent également le développement de savoir-faire liés à l'entretien des bâtiments et à la cuisine, puisque ces éléments font partie de la routine à la ferme. Finalement, un apprentissage en lien avec la transformation de produits (ex. fabrication de tisane) est également rapporté par certains participants, et ce, dans les deux milieux.

Renforcement des habiletés sociales

La majorité des participants travailleurs ont également rapporté des changements majeurs sur le plan des habiletés sociales. Côtoyant un milieu collaboratif, les travailleurs sont portés à développer « des aptitudes à écouter et à s'exprimer » (Gestionnaire). Toutefois, il a été noté que cette amélioration était moins rapportée auprès des participants ayant une éducation supérieure.

Un participant a également rapporté que « le fait d'être en contact avec des personnes de différents pays et de différentes cultures [lui a] permis d'être plus tolérant, de moins juger, d'être plus conciliant et d'être plus ouvert » (Travailleur). Les résultats montrent que cela ne s'applique pas seulement aux différences culturelles liées à l'ethnie, mais également face aux différentes problématiques de santé. En effet, un travailleur a mentionné avoir appris « l'ouverture d'esprit aux différences », reconnaître ses préjugés face aux autres et être désormais plus facilement en mesure de les surmonter.

De plus, un gestionnaire amène un point intéressant sur l'apprentissage que peuvent faire les travailleurs dans les ressources de ce genre, et ce, en particulier dans les ressources de vie communautaire telles que la ressource B. Ce dernier a mentionné croire au potentiel que le milieu de vie communautaire peut avoir un impact sur la gestion des émotions :

« Ce qui est intéressant de la vie communautaire, c'est qu'en tant que gestionnaires, nous avons aussi des moments qui nous font galérer. Par exemple, il

m'arrive d'être impatient avec mes enfants. Mais, si moi, en tant que personne, je suis capable de dire "Ce n'est pas le bon moment. On va se parler tantôt" et qu'après, nous sommes capables de revenir et nous parler doucement. Le travailleur peut voir que dans sa vie, lui aussi a le droit d'être fâché, mais qu'il n'a pas le droit de le faire subir à d'autres ».

Quoiqu'il n'est pas faux de croire à ce bénéfice, cet élément n'a pas été exploré chez tous les travailleurs.

Amélioration de la condition physique

Quelques participants ont également rapporté des changements sur le plan de leur condition physique grâce à leur fréquentation de ces milieux à vocation communautaire puisque les tâches agricoles sollicitent la force, l'endurance et les amplitudes articulaires (ex. réaliser des tâches en position accroupie). Un travailleur a même rapporté que son travail à la ferme était plus bénéfique sur sa condition physique que son entraînement dans une salle de conditionnement physique :

« Traîner des chaudières remplies d'eau ou de moulée, se promener avec des brouettes, faire de la fourche et tout, ça fait des bras. Ça l'air vraiment facile, mais ce n'est pas si facile. Ça prend beaucoup d'endurance. Faucher des champs tout l'été et ramasser les mauvaises herbes par terre à quatre pattes. Je ne serais même pas capable de faire ça une journée complète. Ça remet en forme ici ».

Changement de perspectives

Un autre élément rapporté par les participants a trait à leurs perspectives environnementales. En effet, tous les participants ont mentionné être plus conscientisés sur l'écologie. Ils sont ainsi portés à faire plus attention aux répercussions de leurs actions sur l'environnement et ont modifié leurs comportements en lien avec la consommation. À ce sujet, un travailleur a mentionné que la fréquentation de cette ressource amenait la réflexion sur les changements climatiques en enrichissant que « tu te sensibilises et tu te questionnes sur tes habitudes ».

Bonification de l'esprit d'entraide

Enfin, un dernier élément a été principalement rapporté par les travailleurs de la ressource B. Il s'agit d'une modification à l'égard de leur volonté à rendre service aux autres. Un

travailleur a mentionné qu'à la suite à son expérience à la ressource, où il est fréquent de participer à des « corvées de voisinage » (ex. nettoyer la piscine, aider à réparer une clôture), ils sont plus disposés à agir de même à l'extérieur de la ressource.

5.2.2.3. Retombées sur les occupations

Les participants travailleurs ont également nommé des changements sur le plan de leurs activités à l'extérieur de la RVCA. Quelques travailleurs ont nommé apprécier ces retombées puisqu'elles contribuent à améliorer leur quotidien.

Changement dans les routines

Plusieurs travailleurs ont rapporté des changements sur le plan de leur routine, et ce, à différents égards. Un des participants a mentionné avoir atteint un train de vie normalisant de par la structure de la ressource B alors qu'il participe à l'entretien de son domicile ainsi qu'à la préparation de ses repas. Tandis qu'un autre travailleur a dit s'accorder plus de temps pour soi :

« Je n'avais jamais pris le temps de dîner avant. Je mangeais un sandwich en travaillant. Je pensais que prendre une pause m'endormirait. Maintenant, ma pause de dîner, je m'assois et je mange. Je regarde même un petit vidéo (rires). Ça me fait du bien. Et j'avoue que le soir, j'ai un peu plus d'énergie comparativement à quand je travaillais toute la journée même si ça me permettait de quitter plus tôt ».

Et un autre participant travailleur a nommé sortir davantage de son domicile durant la saison de l'hiver alors, qu'auparavant, il n'aimait pas conduire à ce temps de l'année. Cette nouvelle habitude lui donne accès à une plus grande variété d'activités à l'année, et c'est quelque chose qu'il dit apprécier.

Plus grand nombre d'interactions sociales

Quelques participants travailleurs ont rapporté avoir développé des liens d'amitié avec d'autres travailleurs et les rencontrer à l'extérieur de la ressource. Quant à un travailleur, il a mentionné que la distance géographique entre les domiciles de ses nouveaux amis nuisait à la planification de rencontres; en revanche, il parlait régulièrement au téléphone avec certains d'entre eux.

Toutefois, il est à noter que ce changement n'est pas partagé par la majorité des participants travailleurs. Plusieurs ont rapporté que les interactions sociales avec les autres travailleurs se limitaient aux opportunités offertes sur le territoire de la ressource. Cependant, ces derniers n'étaient pas contre l'idée de les voir à l'extérieur, mais ils jugeaient que la force de leurs liens n'en était pas là pour l'instant. « Parfois, ça me prend du temps à m'adapter aux personnes qui ont certaines blessures de vie. [...] Je suis encore en train de les connaître. Alors je n'ai pas encore d'amis » (Travailleur).

Nouvelles activités

Plusieurs participants ont mentionné réaliser des jardins à leur domicile. Bien que certains cultivaient déjà avant de fréquenter la ressource, tous ont modifié leur façon de faire en incorporant les principes appris à la ferme. Et cela a eu un impact sur leurs récoltes au grand plaisir des participants.

De plus, un travailleur a nommé avoir ajouté une activité à son répertoire par le biais de la rencontre à la RVCA : « Un autre travailleur est prof de yoga. Je lui ai dit que je voulais essayer. Maintenant, j'en suis à ma troisième session et je souhaite continuer! »

Modification de leurs habitudes « vertes »

La majorité des participants ont nommé que, pour être en cohérence avec la perspective écologique, ils avaient modifié leurs habitudes de vie. Par exemple, plusieurs ont rapporté récupérer et composter davantage. D'autres ont mentionné avoir changé leurs habitudes de consommation en achetant des aliments locaux et biologiques ou en confectionnant à la maison leurs propres produits de soins corporels ou ménagers. Pour ce dernier élément, le travailleur en question a même renchéri qu'il était devenu une référence dans son entourage.

L'alimentation est également une occupation touchée par ce souci environnemental. La fréquentation de l'endroit a favorisé le flexitarisme³ chez un travailleur alors qu'un autre a développé son goût pour les légumes, à condition qu'ils soient frais.

³ Le flexitarisme est un régime alimentaire visant à réduire la fréquence de consommation de viande, sans l'exclure totalement (Lefebvre, 2017).

Opportunités d'emploi et de projets

Enfin, les compétences développées à la RVCA ne sont pas négligeables dans le quotidien des travailleurs. Certains tirent profit de cette fréquentation à l'égard du travail rémunéré. Par exemple, un participant a mentionné vouloir recommencer à travailler :

« À la ferme, j'ai une raison de me lever : travailler. Alors je veux me retrouver un travail. J'ai déjà l'habitude de travailler avec des animaux et de travailler dans les champs. Alors, c'est sûr que j'ai déjà les préalables pour me trouver un travail dans le milieu agricole » (Travailleur).

Un autre travailleur a mis en relation le développement de ses habiletés sociales dues à la fréquentation de la RVCA à l'amélioration de ses aptitudes à son emploi à titre d'animateur de camp de jour. Puis, un dernier travailleur a nommé que les responsabilités assumées à la ressource lui permettent d'entrevoir la possibilité d'un jour gérer un employé étant travailleur autonome. Ce même participant a également rapporté que sa participation aux activités de la ferme l'amène à réaliser des projets plus ambitieux à l'extérieur :

« Le fait d'avoir eu une expérience positive à la ferme m'encourage à continuer et à faire d'autres projets ailleurs. Ma confiance a augmenté. [...] Ce projet me demandait un côté mental que je n'utilise pas souvent. Comme je l'utilise ici, je me suis dit que j'étais capable de le faire dans ma vie quotidienne aussi ».

Pour clore cette section, les résultats ainsi que des extraits de verbatim ont été rapportés afin de mieux comprendre l'opérationnalisation des RVCA ainsi que la retombée de leur fréquentation sur la santé mentale des travailleurs. En résumé, ces ressources sont des OSBL offrant une variété d'activités collectives adaptées dans un environnement d'agrément et de ressourcement. Et les travailleurs qui les fréquentent se voient évoluer d'un côté personnel affectant leur participation occupationnelle par la suite.

6. DISCUSSION

Ce projet s'intéressait à la fréquentation des RVCA, plus particulièrement auprès de la clientèle en santé mentale. À titre de rappel, l'étude avait pour but (1) de comprendre le fonctionnement de ces ressources et (2) d'explorer ses retombées sur la participation occupationnelle des personnes ayant une problématique de santé mentale ayant travaillé à la ressource précédemment étudiée. Des entrevues semi-dirigées ont été menées afin de répondre à ces objectifs et la section précédente en présentait les principaux résultats. En somme, les RVCA sont des environnements collaboratifs ayant le potentiel de supporter le changement des habitudes chez les travailleurs à condition que ces derniers y portent un intérêt personnel.

Dans cette section, une analyse critique des résultats est présentée parallèlement à la littérature recensée. Le fonctionnement des RVCA est d'abord analysé selon le concept de l'espace habilitant, puis ses principales qualités sont analysées. Par la suite, les conséquences de la fréquentation de ces ressources chez les personnes ayant une problématique de santé mentale sont discutées sous la perspective du Modèle de l'occupation humaine ainsi que des conséquences associées à l'espace habilitant. Une analyse de la transférabilité des appris est également réalisée dans l'optique de soulever des pistes d'amélioration. Enfin, les forces et les limites de ce projet sont exposées ainsi que les retombées potentielles sur la pratique.

6.1. Premier objectif : Opérationnalisation des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole

Les résultats montrent que les ressources étudiées utilisent le contexte agricole pour favoriser la reprise d'activités chez les personnes qui les fréquentent. Partageant un intérêt commun lié à la nature et à la vie en collectivité, les travailleurs sont accueillis pour découvrir et réaliser des activités agricoles en groupe, et dans certains cas, des activités de la vie domestique également. Dans les ressources étudiées, une petite équipe de gestionnaires veille à l'accomplissement des tâches. Les activités réalisées sont diversifiées en tout temps durant l'année étant donné les besoins perpétuels et variés des milieux. De ce fait, tous les participants travailleurs ont nommé apprécier leur expérience à la ressource fréquentée, qui agit à titre d'OSBL.

6.1.1. Comparaison avec le concept d'espace habilitant

À la lecture des résultats obtenus, les RVCA rapportent d'importantes similitudes à l'espace habilitant puisque, comme il a été nommé précédemment, ce concept représente une scène où une personne s'engage à réaliser ce qu'elle souhaite dans la mesure de ses capacités (Therriault et al., 2019). Plus spécifiquement, l'instauration d'un tel espace repose sur des antécédents et des attributs. Dans les prochains paragraphes, ces catégories sont comparées aux facteurs et aux caractéristiques des ressources étudiées.

6.1.1.1. Antécédents des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole

Dans la section des résultats, différents facteurs favorisant la mise en place des RVCA au Québec ont été présentés. Au nombre de onze, ces derniers sont divisés en quatre catégories selon l'acteur associé à leur manifestation. Comme l'expose le tableau 6, ces résultats peuvent également être regroupés aux trois catégories d'antécédents de l'espace habilitant.

Tableau 6.
Associations entre les antécédents de l'espace habilitant et les facteurs dépendants des RVCA étudiées

Antécédents	Autorités	Facteurs dépendants
Macroscopique	Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exigences associées aux subventions; ▪ Frais de subsistance et d'entretien.
	Ressource	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlements et routine; ▪ Places disponibles; ▪ Diversité des activités.
	Gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expertise; ▪ Charge de travail; ▪ Encadrement offert.
Mésotopique	Travailleur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêt envers le milieu agricole; ▪ Désir de côtoyer d'autres personnes; ▪ Capacité à exécuter les tâches.
Microscopique		

D'abord, la catégorie des antécédents macroscopiques participe à l'émergence des RVCA alors que différents programmes gouvernementaux leur permettent de bénéficier de subventions afin d'assurer la pérennité de la ressource. Ces allocations servent à plusieurs égards, soit à l'embauche de gestionnaires, à promouvoir la ressource ou à améliorer les installations existantes. Les gestionnaires témoignent que, bien que ces subventions soient en quelque sorte

nécessaires, elles sont parfois limitantes en raison d'exigences spécifiques sur les plans de la clientèle accueillie, du nombre d'heures travaillées et des retombées sociales. La difficulté associée à la recherche de financement a pour conséquence de nuire à l'expansion des ressources. Et ce, d'autant plus que les frais associés à la subsistance (ex. achat immobilier, taxes municipales) et l'entretien des bâtiments doivent être assurés avant de songer à démarrer une telle organisation. Cette problématique est similaire à ce qui est rencontré en Europe alors que García-Llorente, Rubio-Olivar et Gutierrez-Briceño (2018) dénoncent que les politiques et les certifications freinent leur expansion. De plus, Leck, Evans et Upton (2014) avancent que les différentes appellations des ressources en milieu agricole compromettent la prise en charge gouvernementale puisque leur réputation scientifique se voit complexifiée en raison du classement par genre (ex. ferme sociale, réhabilitation basée sur la nature, horticulture thérapeutique, thérapie assistée par l'animal); ainsi, les ressources européennes de ce genre relèvent du ministère de la santé (Pays-Bas, Norvège, Suède) tantôt du secteur agricole (Finlande) ou d'une initiative sociale (Italie, Espagne). Enfin, les gestionnaires adressent également une inquiétude quant à la convivialité des objectifs en RVCA. Pourtant, une collaboration étroite entre des professionnels de la santé et les gestionnaires est rapportée comme positive dans plusieurs écrits européens alors que des objectifs personnalisés sont introduits au moment où le travailleur est disposé à travailler sur lui-même en prenant part aux activités à la ferme (Abramsson et Tenngart, 2006; Dessein, Bock et Michiel, 2013; Granerud et Eriksson, 2014; Pawelczyk, 2006; Wiesinger, Fritz et Putz, 2006). Néanmoins, Dessein et al. (2013) soulignent l'importance d'une équipe de gestionnaires non-fondée sur les titres de professionnels de la santé et recommandent d'éviter l'engagement de ces derniers dans une intervention thérapeutique auprès des travailleurs afin de favoriser un climat d'accueil.

Puis, puisque la catégorie des antécédents mésotopiques correspond à l'ensemble des intermédiaires, elle regroupe les facteurs appartenant aux ressources et aux gestionnaires. Premièrement, les RVCA offrent un espace d'opportunités occupationnelles à toutes personnes pouvant y être accueillies. Ainsi, le nombre de travailleurs est influencé par la capacité d'accueil de la ressource. Par ailleurs, il est important que les gestionnaires connaissent cette capacité d'accueil puisque le respect des ressources disponibles permet de répondre adéquatement aux besoins des usagers représentés, dans le cas présent, par les travailleurs (Bain et Baguley, 2012).

De plus, les règlements et les routines régissant les milieux ainsi que les activités proposées participent à la mise en place de l'espace habilitant puisque ces structures occupationnelles permettent à la personne de s'engager dans une activité. En effet, Townsend et Polatajko (2013) affirment que la participation occupationnelle nécessite une opportunité de réalisation d'activité, qu'elle est temporelle et qu'elle est influencée par les mœurs sociales. Quant aux facteurs liés aux gestionnaires, trois éléments se révèlent à participer à l'instauration d'un espace habilitant, soit l'encadrement offert, leur expertise ainsi que leur charge de travail. En effet, Lalande (1997) rapporte, dans un projet de recherche sur la mobilisation des bénévoles en milieu hospitalier, que l'encadrement est la principale caractéristique favorisant la mobilisation de bénévoles et comprend l'orientation, le support et le partage expérientiel. De cette interprétation, il convient que le terme « encadrement » correspond à deux des trois facteurs recensés chez les gestionnaires des RVCA, soit l'encadrement et l'expertise. Lalande (1997) rapporte que l'encadrement a pour impact le développement du sentiment d'appartenance chez les bénévoles, ce qui est également observé dans cette étude. À l'égard du facteur de la charge de travail, cet aspect est également nommé par Lalande (1997) sous le terme de l'attention portée aux bénévoles, décrite comme le temps en présentiel du gestionnaire auprès de ces derniers. À ce moment, ils peuvent offrir de l'encadrement aux travailleurs. Tous les facteurs relatifs aux gestionnaires sont donc en interrelation. Il est ainsi important qu'ils veillent à un équilibre entre leurs propres tâches et celles des travailleurs afin d'assurer la mobilisation de ces derniers actualisant la ressource en tant qu'espace habilitant.

Enfin, les antécédents microscopiques s'avèrent correspondre à la personne qui fréquente l'espace, soit les travailleurs. Sous le principe qu'un espace habilitant est un lieu qui fournit des opportunités occupationnelles à une personne et qu'une personne est plus enclue à participer aux activités si elle y est intéressée et s'y sent compétente, ces éléments doivent être considérés (Lalonde, 1997; Townsend et Polatajko, 2013). Pour les RVCA, cela implique que le travailleur ait, entre autres, un intérêt majeur à être dans la nature et à réaliser des travaux reliés à l'entretien de jardins et/ou des animaux et à être en groupe. Ces facteurs personnels permettent ainsi au travailleur d'apprécier la fréquentation régulière de ces ressources. L'ensemble des facteurs nommés correspondent aux antécédents à la base de la constitution des RVCA en tant qu'espace habilitant. Toutefois, selon Therriault et al. (2019), davantage de caractéristiques doivent être

remplies avant d'être considérées ainsi. Les attributs sont explorés dans les prochains paragraphes.

6.1.1.2. Attributs des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole

Therriault et al. (2019) nomment également les attributs sur lesquels repose un espace habilitant. Présentés au nombre de six dans la section du cadre théorique, excluant la notion du « juste défi », ces derniers peuvent être associés aux thèmes émergeant des caractéristiques nommées dans les résultats. Le tableau 7 met en perspective ces relations.

Tableau 7.
*Association entre les attributs de l'espace habilitant et
les caractéristiques des RVCA étudiées*

Attributs	Caractéristiques
Partenariat	Collectivité
Pouvoir d'agir	Choix des activités
Flexibilité	Travail adapté
Stimulant	
Quiétude	Ressourcement
Sécurité	Agrément

Dans un premier temps, l'attribut de partenariat est présenté comme étant en lien avec la caractéristique de collectivité soulevée dans les résultats. En effet, tous les participants ont rapporté que les RVCA étaient un lieu de rencontre et de partage. Les relations sociales sont ainsi sollicitées par le biais de la réalisation d'une occupation en groupe. Par ailleurs, Hassink et al. (2017) rapportent une grande contribution de l'intérêt commun qu'ont les travailleurs dans ce genre de milieu, soit la nature, à l'égard de l'effervescence de leurs interactions sociales. L'intérêt partagé devient alors un sujet de discussion et peut ouvrir sur la découverte de l'autre dans d'autres sphères.

Dans un deuxième temps, l'attribut du pouvoir d'agir peut être associé au thème émergeant du choix des activités. Comme les participants l'ont rapporté, les travailleurs sont amenés à choisir les tâches selon leurs intérêts, leurs habiletés et leurs expériences. Les

différentes activités offertes à la RVCA leur permettent ainsi de se découvrir davantage (Elings et Hassink, 2008; Ellingsen-Dalskau, Morken, Berget et Pedersen, 2016; Leck, Upton et Evans, 2015). Bien qu'ils aient cette possibilité de choix, la diversité des tâches à la ressource se limite aux activités supportées dans un contexte agricole. Cette restriction est particulièrement ressentie chez les travailleurs de la RVCA de type résidentiel puisqu'ils sont en permanence sur les lieux et qu'ils sont contraints à vivre une routine structurée de tâches ménagères. Il a, par ailleurs, été nommé par les travailleurs que ces éléments avaient pour conséquence de devancer leur départ. À ce sujet, Lalande (1997) rapporte que la mobilisation des participants est en lien avec la stimulation qu'ils retirent du milieu. Au départ, la personne prend part au travail en raison d'un besoin personnel; puis, au cours de sa fréquentation du milieu, ses besoins peuvent évoluer et, lorsqu'ils ne sont plus répondus, elle a tendance à quitter le milieu. C'est cette situation qui est observée aux RVCA alors que les travailleurs peuvent parfois cesser la fréquentation de la ressource en raison d'une difficulté à vivre en groupe ou par suite de nouveaux projets personnels. Ainsi, l'attribut du besoin de contrôle n'est pas respecté sur tous les plans.

Dans un troisième temps, les attributs de flexibilité et de stimulation sont en relation avec le travail adapté qui caractérise les RVCA. Comme le conçoit le concept de l'espace habilitant, les RVCA suivent l'évolution personnelle des travailleurs au travers les activités offertes sur la ferme. En effet, les objectifs des travailleurs à la RVCA sont propres à chacun (Abramsson et Tenngart, 2006). Ainsi, une diversité d'activités peut être adaptée selon leur personnalité, leurs habiletés, leurs intérêts et leur expérience durant leur cheminement. Les résultats de cette étude montrent que des responsabilités peuvent également être octroyées aux travailleurs intéressés dans les RVCA québécoises, ce qui soutient le « juste défi » menant à une évolution personnelle. En revanche, cette stimulante flexibilité est parfois limitée par le contexte agricole, la charge de travail des gestionnaires menant à un manque d'encadrement et les connaissances alors que leur expertise se base principalement sur l'expérience et le partage avec autrui.

Dans un quatrième temps, les attributs de quiétude et de sécurité partagent des éléments du thème émergeant d'agrément. Puisque la quiétude est associée à la réalisation d'activités sans contrainte, la réalisation des tâches à la RVCA sans préoccupation à l'égard de la vitesse ni de la performance résultant de la caractéristique de l'agrément peuvent être comparés alors que ces

aspects représentent des sources de pression chez les travailleurs ayant un problème de santé mentale (Baker et Procter, 2014). Et comme la sécurité est définie par la garantie de compléter une activité en sécurité, les aspects de structure, d'accueil et d'ouverture sont mis en relation. Par ailleurs, Bragg et al. (2013) définissent également les ressources européennes de ce genre comme des milieux accueillant « une variété de personnes marginalisées » (p. 15) et les aidant à « devenir plus impliquées dans la société et dans leur communauté locale » (p. 74). Ainsi, les RVCA valorisent la diversité des différences humaines participant à l'actualisation de l'attribut de la sécurité. À noter que, pour des travailleurs résidant à la RVCA, l'isolement géographique constitue un facteur de sécurité menant à l'acquisition d'une saine routine de vie, mais représente également un obstacle à l'émergence optimale de l'attribut de la quiétude étant donné que la distance avec les milieux plus urbains est jugée comme contraignante pour la réalisation d'activités diversifiées.

Dans un dernier temps, une spécificité de l'attribut de quiétude, soit le confort, est reliée à la caractéristique de ressourcement des RVCA étant donné qu'ils abordent tous deux le bien-être des travailleurs. Par ailleurs, ces ressources actualisent très bien cet attribut étant donné que tous les participants ont nommé que l'environnement naturel dans lequel ils travaillent est la principale source de ce sentiment de bien-être. Par ailleurs, la répercussion de cet état naturel est davantage discutée dans un prochain paragraphe. Hormis la nature, les RVCA offrent une vie en communauté, élément qui peut parfois nuire au sentiment de ressourcement alors que les travailleurs sont contraints à côtoyer plusieurs personnes avec différentes personnalités. En résumé, ces parallèles entre les caractéristiques des RVCA et les attributs de l'espace habilitant montrent que le type de milieu étudié présente de fortes similitudes avec l'espace habilitant, mais également des discordances. Ces ressources peuvent néanmoins supporter en partie le développement individuel dans un milieu où la nature représente le précurseur des expériences.

6.1.2. Interprétation de la nature

Être dans la nature est une importante particularité des RVCA puisque tous les participants ont nommé l'effet de la nature sur leur état de bien-être. Tout comme la littérature

recensée⁴, les participants n'ont pas su expliquer pourquoi un tel phénomène se produisait dans la nature. Un participant travailleur s'est, toutefois, avancé en disant qu'«en nature était un retour aux sources puisque l'humain est un être naturel à la base». N'empêche que les bénéfices de la nature sur les personnes qui fréquentent les RVCA sont irrévocables et les résultats de ce projet de recherche semblent montrer que l'accalmie est à la base de ce sentiment de mieux-être en nature.

6.1.2.1. Où l'accalmie règne

Les participants rapportaient un état de calme à la ressource. Un calme qu'ils associaient, d'une part, au milieu naturel et, d'autre part, à leur esprit alors qu'ils fréquentent un espace sans stimulus stresseur et qu'ils y vivent le moment présent en se centrant sur une activité agricole spécifique. Plusieurs auteurs soutiennent également ces points en affirmant que l'aspect naturel atténue le stress participant ainsi au sentiment de satisfaction et l'amélioration du bien-être (de Vries, van Dillen, Groenewegen et Spreeuwenberg, 2013; García-Llorente et al., 2018; Thompson Coon et al., 2011; Wilson, 1984). De surcroît, la fréquentation d'un milieu naturel est propice à une meilleure gestion émotionnelle alors que confusion, colère et dépression sont amorties (Bragg, Wood et Barton, 2013; García-Llorente et al., 2018; Thompson Coon et al., 2011; Wilson, 1984). De ce fait, l'état d'accalmie régnant dans les RVCA se voit ainsi être d'autant plus renforcé par l'atténuation commune des émotions négatives auprès des travailleurs.

Comme il a été remarqué chez les participants, cet état d'accalmie chez les travailleurs a également un impact sur la création des liens sociaux. Comme de Vries et al. (2013) le rapportent, la réalisation d'une activité par des personnes partageant un tel état d'esprit facilite la cohésion sociale bien que tous aient un bagage expérientiel différent.

6.1.3. Place à l'autodétermination

L'épanouissement des travailleurs est également accentué par la place accordée à l'autodétermination des travailleurs dans les RVCA. Comme le présentent les résultats, les travailleurs y sont, entre autres, appelés à choisir les activités agricoles, à participer à ces

⁴ Retenons néanmoins l'hypothèse de biophilie avancée par le biologiste américain Edouard O. Wilson, qui décrit une affinité innée entre l'homme et les systèmes naturels et vivants ayant diverses retombées sur la santé mentale : diminution du stress, augmentation du sentiment de bien-être, des attitudes positives et de la productivité (Wilson, 1984).

dernières et à découvrir leurs forces et leurs capacités. Ces éléments participent ainsi au développement ou au maintien de leur autonomie, tel que le définit le concept de l'autodétermination. Les gestionnaires rencontrés montrent un souci quant à l'utilisation d'une telle approche pour soutenir les objectifs personnels des travailleurs. Ils ont ainsi nommé offrir un accompagnement à ces derniers ayant comme but principal : la découverte de soi dans un espace chaleureux. Dans le même sens, Picton et al. (2018) soulignent que l'autodétermination contribue au rétablissement des personnes présentant une problématique de santé mentale en raison de l'approche personnalisée, en quelque sorte, permettant de répondre aux besoins individuels de ces dernières. Ainsi, la formule d'opération utilisée par ces ressources soutient le mieux-être des travailleurs qui les fréquentent.

Pour clore cet objectif de recherche, bien que les deux ressources étudiées présentent des fonctionnements forts distincts, en raison de l'accès offert, ce projet de recherche montre que l'opérationnalisation des RVCA québécoises fait référence à un espace habilitant sur plusieurs plans. Leurs caractéristiques flexibles selon le parcours de vie des travailleurs tendent à assurer l'épanouissement de ces derniers par le biais des bénéfices de la nature et de l'autodétermination.

6.2. Deuxième objectif : Retombées de la fréquentation des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole sur les personnes présentant une problématique de santé mentale

En ce qui a trait à cet objectif, les résultats montrent que les RVCA représentent un environnement soutenant et des bénéfices chez les travailleurs sont associés à la fréquentation de ces ressources. Ces espaces de découverte et de partage amènent les travailleurs à y évoluer.

6.2.1. Espace favorisant l'évolution personnelle

Les résultats obtenus montrent que l'évolution vécue par les travailleurs à la suite de la fréquentation de telles ressources a également un impact dans le changement de leur quotidien. Dans les prochains paragraphes, ces changements sont analysés selon le processus évolutif décrit dans le MOH et seront également comparés aux conséquences associées à l'espace habilitant.

6.2.1.1. Une nouvelle perspective du Devenir

Comme le conçoit le MOH, les RVCA sont un environnement offrant des occasions occupationnelles et des ressources à toute personne ayant un intérêt envers les activités agricoles

ainsi que la vie en groupe. La participation des travailleurs à ces activités collectives assure le développement ou l'amélioration de certaines habiletés. L'exemple le plus commun chez les participants se situe sur le plan des habiletés de communication et d'interaction alors que la réalisation d'activités en groupe favorise les échanges entre les travailleurs (Elings et Hassink, 2008; Hassink et al., 2017; Leck et al., 2017; Pedersen et al., 2016). À la ressource de type résidentiel, les travailleurs consolident davantage ces habiletés puisque les occasions d'échange sont plus nombreuses. En ce sens, Lexén et Bejerholm (2016) rapportent une corrélation positive entre le nombre d'heures travaillées et les habiletés sociales chez les personnes ayant une problématique de santé mentale; ces derniers ont de meilleures capacités à interagir avec leurs collègues, à partager de l'information pertinente et à entretenir une conversation. Néanmoins, le gain sur les plans des habiletés opératoires et motrices ne doit pas être négligé étant donné que les travailleurs y apprennent à réaliser et à s'organiser dans les tâches agricoles (et ménagères pour la ressource B) et leur corps en est ainsi stimulé (Hassink et al., 2017; Pedersen et al., 2012).

Tous les bénéfices sur les habiletés participent à des changements dans la dimension de l'Être. En effet, en ce qui a trait à la volition, les tâches réalisées à la RVCA permettent aux participants travailleurs de prendre conscience de leurs habiletés et de leur efficacité puisqu'ils sont en action dans ces espaces (Elings et Hassink, 2008; Pedersen et al., 2016). Ce fonctionnement leur permet ainsi de vivre un processus introspectif alors qu'ils peuvent expérimenter des occupations et y vivre des accomplissements ou des difficultés. Un gain sur le plan des valeurs est également rapporté puisque la fréquentation d'un tel genre de ressource amène les travailleurs à être plus soucieux de l'environnement et de l'entraide. D'ailleurs, ces deux aspects sont abordés dans les résultats de l'étude menée par Bragg et al. (2013); ces auteurs soulignent le changement à l'égard de la perception des travailleurs quant à l'entretien de leurs relations sociales, mais ne rapportent pas de résultats significatifs sur la perspective écologique, contrairement aux résultats présentés dans le cadre de ce projet de recherche. Enfin, bien que les participants rapportent un intérêt initial à la nature, ils ont tendance à développer un intérêt encore plus fort pour les activités agricoles en raison de la stimulation qu'ils retirent de la ressource en lien avec le climat de camaraderie, le plaisir ressenti lors des activités ainsi que le sentiment d'« être capable de » (Taylor, 2017). Quant à l'habituuation, la fréquentation des RVCA

québécoises stimule un changement des habitudes des travailleurs, et ce, plus particulièrement à la ressource de type résidentiel puisque ces derniers vivent dans une structure de vie précise. Certains travailleurs peuvent ainsi découvrir une routine ménagère et l'intégrer à leur quotidien par la suite.

Finalement, tous ces éléments contribuent à la construction d'une nouvelle identité occupationnelle alors que cette expérience modifie leurs perceptions quant à leurs possibilités occupationnelles et bonifie leur confiance en eux (Bragg et al., 2013; Elings et Hassink, 2008; Hassink et al., 2017; Leck et al., 2015; Perdersen et al., 2016). Se connaissant davantage, ils peuvent ainsi être portés à s'engager dans d'autres types d'activités signifiantes à l'extérieur de la ressource à la hauteur de leurs capacités. Pour ce qui est de l'adaptation occupationnelle, les résultats montrent qu'elle est acquise à la ressource étant donné que cet espace soutient les travailleurs. Toutefois, il peut être plus difficile pour ces derniers d'actualiser leur identité dans leur milieu de vie personnel puisqu'il n'offre pas les mêmes ressources qu'à la ferme. Davantage d'explications à ce sujet sont données au point 6.2.3.1.

6.2.1.2. Conséquences de la fréquentation des ressources à vocation communautaire en milieu agricole associées à l'espace habilitant

Cette analyse sous la perspective du MOH permet d'entrevoir plusieurs associations des retombées de la fréquentation d'une RVCA aux conséquences de l'espace habilitant; appuyant une fois de plus un lien entre ces ressources et l'espace habilitant. Le tableau 8 illustre ces associations.

Tableau 8.
*Association des conséquences de la fréquentation d'un espace habilitant
à celles de la fréquentation des RVCA étudiées*

Espace habilitant (Thériault et al., 2019)	RVCA québécoises étudiées
Inclusion	Déstigmatisation en communauté
Engagement	Sentiment d'accomplissement transitoire Autonomie valorisée
Épanouissement	Augmentation de son bien-être

Dans un premier temps, la réalisation d'activités collectives permet à tous les travailleurs de se sentir inclus et encourage la déstigmatisation par le côtoiemment de différentes limitations auxquelles certains types de préjugés sont associés. Et ce, d'autant plus que le sujet de la santé mentale n'est pas un tabou dans les RVCA permettant à chacun de se sentir accepté (Elings et Hassink, 2008; Pedersen et al., 2012; Xu et al., 2018). Les travailleurs vivent également un sentiment d'accomplissement à la RVCA en raison des succès vécus lors des activités réalisées (Granerud et Eriksson, 2014; Pedersen et al., 2012). Malgré tout, les résultats rapportent ce sentiment comme étant « temporaire » alors que les travailleurs ressentent le besoin d'accomplir un nouveau défi après avoir répondu à leur premier besoin, celui étant à la base de leur fréquentation de la ressource. De plus, les travailleurs développent de nouvelles compétences et gagnent en autonomie. Bien que cette valeur soit valorisée dans cet espace, elle n'est pas exploitée de manière optimale en raison des limites occupationnelles causées par l'isolement des ressources; élément qui est plus problématique dans une RVCA de type résidentiel. Le fait d'être plus autonome dans les tâches les amène, par la suite, à mieux se connaître et ainsi exercer un meilleur contrôle sur leur environnement et vivre des accomplissements (Richards et Peels, 2005). Enfin, le sentiment de bien-être émanant de la fréquentation des RVCA est l'une des retombées les plus discutées par les participants. Le contact avec la nature leur permet de se recentrer, une conclusion qui est également tirée dans les études de Ellingsen-Dalskau et al. (2016) et de Leck et al. (2015). À noter que, malgré la disposition au changement offerte par les ressources de ce genre, les travailleurs doivent présenter une motivation personnelle afin que les retombées de cette expérience à la RVCA soient transférées à plus grande échelle dans leur vie quotidienne.

6.2.2. Une histoire de motivation personnelle

Plusieurs participants ont nommé que les travailleurs devaient être motivé à changer pour profiter des réels bienfaits de la fréquentation de la RVCA sur leur participation occupationnelle. Par exemple, un participant a nommé qu'au cours de la fréquentation de cet espace, il découvrait un rythme de vie qu'il souhaitait reproduire à l'extérieur. Alors qu'au départ, il suivait le code de conduite de la ressource par « obligation », il a remarqué un changement dans sa façon de le faire lorsqu'il a eu un intérêt à changer ses habitudes à l'extérieur. Le partage de cette expérience personnelle montre ainsi que l'implication des travailleurs dans les tâches agricoles diffère selon

leur motivation. À cet égard, Filiatréault et Richard (2005) soulignent diverses influences sur ce niveau de motivation à changer ses comportements : la perception de la personne sur la gravité des problèmes potentiels, les bénéfices apportés par le nouveau comportement, les obstacles et ressources associés ainsi que les attitudes des personnes significatives envers ce comportement et l'auto-efficacité de la personne. Ce n'est que lorsque ces éléments convergent qu'il est alors possible d'espérer un changement chez la personne. Ainsi, la fréquentation de la RVCA doit entraîner un processus réflexif chez les travailleurs pour avoir des retombées significatives sur la participation occupationnelle de ces derniers. Néanmoins, l'opérationnalisation des RVCA encourage ce cheminement puisqu'elles permettent aux travailleurs de découvrir leur potentiel en expérimentant de nouvelles activités dans un nouvel environnement. Cela les amène à se questionner sur leurs connaissances de soi et à développer de nouvelles stratégies d'adaptation (Richards et Peels, 2005). De plus, ces auteurs nomment que l'expérience mémorable qu'y vivent les travailleurs est également un catalyseur de changement.

6.2.3. L'atout que peuvent représenter les interventions ergothérapiques

6.2.3.1. Les limites liées à la transférabilité des appris

Bien que les RVCA supportent l'acquisition de compétences transférables dans d'autres milieux de vie (Leck et al., 2014), l'analyse des résultats montre deux importantes limites en lien avec la transférabilité des retombées de la fréquentation de la RVCA québécoises chez les travailleurs. Dans un premier temps, le contexte spécifique dans lequel sont exercées les activités nuit à l'application des acquis à l'extérieur de la ressource. Puisque l'environnement offert par la RVCA favorise le développement et l'utilisation des acquis chez les travailleurs, ces derniers peuvent aisément employer leurs habiletés pour réaliser avec succès des activités qui leur plaisent. Toutefois, comme le mentionnent Shiell, Hawe et Gold (2008), le système dans lequel se déroule un programme n'est pas assurément transférable dans un autre système en raison de la complexité associée aux échanges relationnels et aux structures propres à chaque contexte. Ainsi, lorsque le travailleur souhaite appliquer des changements dans son quotidien, il se peut que ces derniers se heurtent à des ressources différentes dans sa vie quotidienne. De plus, comme il a été mentionné précédemment, l'attitude des personnes signifiantes a également un impact sur la mise en place des nouvelles habitudes (Filiatréault et Richard, 2005). Si ces dernières sont enclines à supporter le changement, il sera alors possible pour le travailleur de modifier sa

participation occupationnelle dans son contexte de vie personnel; dans l'autre cas, l'environnement dans lequel il tentera d'évoluer lui fera obstacle et il risquera de ne pas être en mesure d'appliquer le changement désiré. Certains travailleurs doivent apporter des changements majeurs dans leur vie pour perpétuer leurs nouvelles habitudes (ex. arrêt de fréquentation d'un cercle d'amis, déménagement). Quoique ces décisions soient vaillantes, elles exigent une grande motivation à la personne pour se convaincre des bénéfices associés à la perte de ses repères et il est faux de croire que tous les travailleurs feront de même à la suite de la stimulation reçue à la ressource.

Dans un deuxième temps, les connaissances des gestionnaires sur l'accompagnement des travailleurs ainsi que sur l'adaptation des activités représentent une limite quant à la transférabilité des acquis. En effet, certaines lacunes dans l'encadrement ont été nommées dans les résultats : manque d'explications, manque d'accompagnement lors du départ (spécifique à la RVCA de type résidentiel) et difficulté à adapter toutes les tâches selon les caractéristiques des travailleurs. Les discussions réalisées rapportent que ces failles sont dues à la charge de travail des gestionnaires et leur formation de base sur l'accompagnement menant au rétablissement. Cela a pour impact de limiter la capacité des travailleurs à transférer leurs acquis dans leur quotidien puisqu'ils peuvent ne pas être suffisamment outillés pour mobiliser leurs nouvelles compétences dans un autre contexte; d'autant plus que ce dernier risque de présenter de nombreux obstacles.

6.2.3.2. L'occupation, le champ d'expertise en ergothérapie

Les RVCA appliquent les prémisses de l'ergothérapie alors qu'elles exploitent le sens que donne le fait d'« être occupé » sur la santé de l'Homme. En ergothérapie, les retombées de la participation à des occupations sont importantes puisque les idéologies sont que les occupations influencent la santé et le bien-être, qu'elles permettent de structurer la vie et lui donnent un sens et qu'elles sont propres à chaque personne (Townsend et Polatajko, 2013). De ce fait, tous les humains ont un besoin occupationnel et les occupations ont un potentiel thérapeutique. Par le biais d'une approche holistique et centrée sur le client, les ergothérapeutes tendent ainsi à comprendre les relations entre la personne, ses occupations, son environnement et sa santé.

Étant donné que ce projet de recherche et plusieurs études mentionnées précédemment montrent les bienfaits de la nature sur le bien-être des personnes, il va de soi que ces espaces naturels constituent un intérêt pour la pratique en ergothérapie comme le soulignent Wagenfeld et al. (2018). Les connaissances approfondies de l'occupation de ces professionnels peuvent apporter une grande richesse aux expériences des travailleurs dans les RVCA ainsi qu'aux gestionnaires. Par ailleurs, Granerud et Eriksson (2014) soutiennent le rôle de l'ergothérapeute en tant que consultant pour les ressources de ce genre en Europe puisque « les ergothérapeutes peuvent y contribuer significativement en raison de leurs connaissances approfondies sur la manière de faciliter le travail et les activités. » (p.332) *[traduction libre]*. Pawelczyk (2006) soutient que le rôle de l'ergothérapeute au sein des RVCA en est un d'intervention sur le contenu des activités proposées de manière à promouvoir l'activité comme moyen thérapeutique. Ces auteurs laissent entrevoir que les connaissances ergothérapiques sur la relation dynamique personne-environnement-occupation sont certainement un atout à considérer dans l'offre de service. En effet, leur champ d'expertise est bien plus large que l'activité agricole et ces professionnels touchent la réhabilitation dans un milieu de vie. De ce fait, les interventions ergothérapiques sont complètes et contribuent à l'épanouissement de la personne dans toutes les sphères de sa vie.

6.3. Forces et limites de l'étude

L'étude comporte plusieurs forces. D'abord, elle a permis d'explorer un sujet dont les écrits scientifiques sont inexistants au Québec à la connaissance de la chercheuse. Bien que ce type de ressource soit davantage étudié en Europe, cette étude permet d'adresser le sujet sous un angle différent étant donné l'emploi d'un concept innovateur, soit celui de l'espace habilitant. De ces faits, ce projet de recherche offre une belle opportunité aux intervenants et même à l'entourage de personnes ayant une problématique de santé mentale de découvrir le potentiel des RVCA québécoises. Deux autres forces de l'étude se situent sur le plan de la méthodologie. Dans un premier temps, le recours à une entrevue semi-dirigée a permis une collecte d'informations riches alors que la chercheuse pouvait interagir avec les participants pour préciser des réflexions. Dans un second temps, l'administration de la majorité des entrevues dans les locaux de la ressource en milieu agricole ainsi que la visite des lieux a favorisé la crédibilité de l'étude étant

donné que l'engagement de la chercheuse sur le terrain lui a permis d'observer des traits particuliers de la ressource et de les corroborer aux données recueillies auprès des participants.

L'étude présente également certaines limites. A priori, le recrutement des participants-travailleurs représente un point faible sur deux plans. Premièrement, un biais se présente quant à leur sélection puisqu'elle a été réalisée en collaboration avec les gestionnaires; ces derniers étant plus à risque d'inviter des travailleurs ayant eu une expérience positive à la ressource. Deuxièmement, la spécificité des critères de sélection n'a pas permis d'explorer précisément le potentiel des retombées des RVCA québécoises auprès des travailleurs puisque la majorité des travailleurs ($n=4$) avait eu vécu une problématique de santé mentale antérieurement, mais leur condition de vie était déjà améliorée avant de fréquenter le milieu agricole. Le petit échantillon de RVCA associé au fait qu'elles aient un fonctionnement bien distinct limite aussi le potentiel de généralisation des résultats de cette recherche. Les attentes de la chercheuse sont également un autre biais à considérer étant donné qu'il est possible que les attentes positives de cette dernière aient été ressenties auprès des participants et aient ainsi influencé les réponses des participants. De plus, il en est de même pour les participants-travailleurs qui peuvent également avoir été influencés par les attentes des gestionnaires, évitant ainsi de discuter des éléments déplaisants par peur de les décevoir. Finalement, les guides d'entrevue n'ont pas été préalablement validés auprès d'un échantillon semblable; en revanche, la présence de la chercheuse à l'administration des entrevues a permis d'apporter des correctifs aux guides spontanément.

6.4. Retombées sur la pratique en ergothérapie

À la suite de l'analyse des résultats de ce projet de recherche, plusieurs éléments pertinents à la pratique ergothérapique ont été soulevés. Tout d'abord, les participants ont rapporté une amélioration de leur qualité de vie en raison des découvertes réalisées à la RVCA. En revanche, des difficultés de transférabilité ont également été nommées, et ce, particulièrement à la ressource B où les travailleurs habitent la ressource avant de retourner dans leur milieu de vie. De plus, les gestionnaires ont abordé une limite à l'égard de leurs connaissances pour intervenir optimalement auprès de certains travailleurs. Ce faisant, il serait avantageux que l'ergothérapeute élargisse son champ d'exercices au niveau communautaire afin de soutenir les

gestionnaires ainsi que les travailleurs dans l'opérationnalisation des ressources de ce genre. En effet, l'ergothérapeute est un expert en habilitation à l'occupation, c'est-à-dire, qu'il a les compétences nécessaires à l'utilisation des activités de la ressource comme moyen d'intervention adapté à la situation des clients (Association canadienne des ergothérapeutes, 2012). Cet ajout pourrait ainsi participer à l'expansion des RVCA comme lieu de rétablissement pour une diversité de clientèle alors qu'ils y seraient sensibilisés sur le rôle des occupations sur la santé (Townsend et Polatajko, 2013).

Enfin, cette étude permet également de promouvoir les espaces habilitants comme lieu d'épanouissement et d'ouvrir la voie aux ergothérapeutes à plaider pour accroître le développement d'espaces de ce genre au sein de la communauté, c'est-à-dire que davantage d'espaces collectifs soient adaptés à la diversité des capacités des personnes afin de leur permettre la réalisation d'occupations signifiantes. D'autant plus que cette intervention en nature est associée à un faible coût et à une facilité d'intégration, la société pourrait bénéficier des RVCA pour améliorer le bien-être de ses citoyens (Trøstrup, Christiansen, Stølen, Nielsen et Stelter, 2019).

7. CONCLUSION

Ce projet de recherche s'intéressait aux RVCA du Québec. Plus précisément, il avait comme principaux objectifs de comprendre le fonctionnement de ces espaces ainsi que d'explorer les retombées de leur fréquentation auprès de personnes présentant une problématique de santé mentale. Les discussions menées auprès de huit personnes évoluant dans ces espaces, en tant que gestionnaire ou de travailleur, ont montré que ces ressources représentent un lieu sécuritaire et ressourçant où les personnes sont amenées à évoluer dans une microcollectivité. Bien que la fréquentation du milieu agricole comporte un lot de retombées positives sur le moment, les gestionnaires ne peuvent soutenir, d'une façon optimale, la transformation des travailleurs motivés en raison de leur charge de travail et de leurs connaissances limitées sur les principes de réadaptation et de rétablissement. Cet aspect nuit malencontreusement à la transférabilité des appris au quotidien à l'extérieur des ressources. Les résultats mettent toutefois en lumière qu'une participation subséquente régulière aux activités de la ferme permet de maintenir ces bénéfices.

Comme cette étude comptait, à une exception près, des participants dont la fréquentation de la ferme à vocation communautaire n'était pas en lien avec leur problématique de santé mentale, cela ne reflète pas le potentiel réel de ces milieux sur le rétablissement des travailleurs. Puisque ce milieu se distingue des établissements institutionnels et a le potentiel d'être un impact plus important sur le quotidien de la clientèle en santé mentale, il serait pertinent d'étudier ultérieurement cet effet d'une manière plus pointue. Ce projet soutient également une ouverture quant au rôle que pourraient tenir les ergothérapeutes au sein de ces espaces. De plus amples travaux pourront assurément amener ces professionnels de la santé à collaborer avec les équipes afin d'optimiser le potentiel de réadaptation et de rétablissement des RVCA québécoises.

RÉFÉRENCES

- Abramsson, K. et Tenngart, C. (2006). ‘Nature and Health’ in Sweden. Dans J. Hassink et M. Van Djik (Eds), *Farming for Health: Green-care Farming across Europe and the United States of America* (pp. 127-134). Dordrecht, Pays-Bas : Springer Science & Business Media.
- American Psychiatric Association. (2015). *DSM-V : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5^e éd., traduit par M.-A. Crocq et J.-D. Guelfi). Paris, France : Elsevier Masson.
- Association canadienne des ergothérapeutes. (2012). *Profil de la pratique des ergothérapeutes au Canada*. Ottawa, ON : CAOT Publications ACE.
- Bain, H. et Baguley, F. (2012). The Management of Caseloads in District Nursing Services. *Primary Health Care*, 22(4). doi : 10.7748/phc2012.05.22.4.31.c9075
- Baker, A. E. Z. et Procter, N. G. (2014). Losses Related to Everyday Occupations for Adults Affected by Mental Illness. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 21(4), 287-294. doi : 10.3109/11038128.2014.894571
- Bragg, R., Wood, C. et Barton, J. (2013). *Ecominds effects on mental wellbeing : An evaluation for Mind*. Londres, Angleterre : Mind.
- Cameron, D. et Roy, F. (2019, 11 mai). Manger local : de la ferme à l’école. *La Presse*. Repéré à <https://www.lapresse.ca/actualites/education/201905/11/01-5225684-manger-local-de-la-ferme-a-lecole.php>
- Chavez, N., Hyman, S. E., Arons, B.S. et Satcher, D. (1999). *Mental Health : A report of the Surgeon General*. Rockville, MD : U.S. Public Health Service. Repéré à <http://profiles.nlm.nih.gov/ps/access/NNBBHS.pdf>
- Commission de la santé mentale du Canada. (2012). Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada [Sommaire]. Repéré à https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/MHStrategy_StrategySummary_FRE_0.pdf
- Dessein, J., Bock, B. B. et De Krom, M. P. (2013). Investigating the Limits of Multifunctional Agriculture as the Dominant Frame for Green Care in Agriculture in Flanders and the Netherlands. *Journal of Rural Studies*, 32, 50-59. doi : 10.1016/j.jrurstud.2013.04.011
- de Vries, S., van Dillen, S. M., Groenewegen, P. P. et Spreeuwenberg, P. (2013). Streetscape Greenery and Health : Stress, Social Cohesion and Physical Activity as Mediators. *Social Science & Medicine*, 94, 26-33. doi : 10.1016/j.socscimed.2013.06.030
- Elings, M., et Hassink, J. (2008). Green Care Farms, A Safe Community Between Illness or Addiction and the Wider Society. *Therapeutic Communities*, 29(3), 310-322.

- Ellingsen-Dalskau, L. H., Morken, M., Berget, B., et Pedersen, I. (2016). Autonomy Support and Need Satisfaction in Prevocational Programs on Care Farms: The Self-determination Theory Perspective. *Work: Journal of Prevention, Assessment & Rehabilitation*, 53(1), 73-85. doi: 10.3233/WOR-152217
- Eklund, M. et Argentzell, E. (2016). Perception of Occupational Balance by People with Mental Illness : A New Methodology. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 23(4), 304-313. doi : 10.3109/11038128.2016.1143529
- Filiatréault, J. et Richard, L. (2005). L'apport des théories des changements comportementaux aux interventions de prévention et de promotion de la santé de l'ergothérapeute. *Canadian Journal of Occupational Therapy*. 72 (1), 45-56. doi : 10.1177/000841740507200110
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Montréal, QC : Les Éditions de la Chenelière.
- García-Llorente, M., Rubio-Olivar, R. et Gutierrez-Briceño, I. (2018). Farming for Life Quality and Sustainability: A Literature Review of Green Care Research Trends in Europe. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 15(6), 1282-1300. doi : 10.3390/ijerph15061282
- Granerud, A. et Eriksson, B. G. (2014). Mental Health Problems, Recovery, and the Impact of Green Care Services : A Qualitative, Participant-Focused Approach. *Occupational Therapy in Mental Health*, 30(4), 317-336. doi: 10.1080/0164212X.2014.938558
- Hassink, J., De Bruin, S. R., Berget, B., et Elings, M. (2017). Exploring the Role of Farm Animals in Providing Care at Care Farms. *Animals*, 7(6), 1-20. doi: 10.3390/ani7060045
- Holmgren Design. (s. d.). *About permaculture*. Repéré à <https://holmgren.com.au/about-permaculture/>
- Institut de la statistique du Québec. (2015). *Portrait statistique de la santé mentale des Québécois : Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Santé mentale 2012 – Portrait chiffré*. Repéré à http://www.bdsq.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01671FR_portrait_sante_mentale2015H00F00.pdf
- Jacobs, P., Dewa, C., Lesage, A., Vasiliadis, H. M., Escobar, C., Mulvale, G. et Yim, R. (2010). *The Cost of Mental Health and Substance Abuse Services in Canada: A Report to the Mental Health Commission of Canada*. Edmonton, AB : Institute of Health Economics. Repéré à <https://www.ihe.ca/publications/the-cost-of-mental-health-and-substance-abuse-services-in-canada>
- Lalande, E. (1997, novembre). *Le rôle du gestionnaire dans la mobilisation des bénévoles : une recherche exploratoire*. Thèse, École national d'administration publique. Repéré à <http://espace.enap.ca/49/1/MEMLAL1997.pdf>

- Lasalvia, A., Zoppei, S., Van Bortel, T., Bonetto, C., Cristofalo, D., Wahlbeck, K., ... et Germanavicius, A. (2013). Global Pattern of Experienced and Anticipated Discrimination Reported by People with Major Depressive Disorder : a Cross-sectional Survey. *The Lancet*, 381(9860), 55-62. doi : 10.1016/S0140-6736(12)61379-8
- Leck, C., Evans, N. et Upton, D. (2014). Agriculture – Who Cares? An Investigation of ‘Care Farming’ in the UK. *Journal of Rural Studies*, 34, 313-325. doi : 10.1016/j.rurstud.2014.01.012
- Leck, C., Upton, D. et Evans, N. (2015). Growing Well-beings : The Positive Experience of Care Farms. *British Journal of Health Psychology*, 20(4), 745-762. doi: 10.1111/bjhp.12138
- Lefebvre, C. (2017, avril). Le régime flexitarien : qu'est-ce que le flexitarisme ? [Billet de blogue]. Repéré à https://www.passeportsante.net/fr/Nutrition/Regimes/Fiche.aspx?doc=regime-flexitarien_nu
- Lexén, A. et Bejerholm, U. (2016). Exploring Communication and Interaction Skills at Work among Participants in Individual Placement and Support. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 23(4), 314-319. doi : 10.3109/11038128.2015.1105294
- Mahoney, J. S., Palyo, N., Napier, G. et Giordano, J. (2009). The Therapeutic Milieu Reconceptualized for the 21st Century. *Archives of Psychiatric Nursing*, 23(6), 423-429. doi : 10.1016/j.apnu.2009.03.002
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2017). *Plan d'action en santé mental 2015-2010 : Faire ensemble et autrement.* Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-914-17W.pdf>
- Netto, J. A., Yeung, P., Cocks, E. et McNamara, B. (2016). Facilitators and Barriers to Employment for People with Mental Illness: A Qualitative Study. *Journal of Vocational Rehabilitation*, 44(1), 61-72. doi : 10.3233/JVR-150780
- Organisation Mondiale de la Santé. (2013). *Plan d'action pour la santé mentale 2013-2020.* Repéré à http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/89969/9789242506020_fre.pdf;jsessionid=0D4772197508B48869A873DDF28A39CC?sequence=1
- Pawelczyk, E. (2006). Farming and Social-Care Combinations in Poland. Dans J. Hassink et M. Van Djik (Eds), *Farming for Health: Green-care Farming across Europe and the United States of America* (pp. 271-288). Dordrecht, Pays-Bas : Springer Science & Business Media.
- Pedersen, I., Ihlebaek, C. et Kirkevold, M. (2012). Important Elements in Farm Animal-assisted Interventions for Persons with Clinical Depression : a Qualitative Interview Study. *Disability & Rehabilitation*, 34(18), 1526-1534. doi: 10.3109/09638288.2011.650309
- Pedersen, I., Patil, G., Berget, B., Ihlebæk, C. et Gonzalez, M. T. (2016). Mental Health Rehabilitation in a Care Farm Context: A Descriptive Review of Norwegian Intervention Studies. *Work: Journal of Prevention, Assessment & Rehabilitation*, 53(1), 31-43. doi: 10.3233/WOR-152213

- Picton, C., Patterson, C., Moxham, L., Taylor, E. K., Perlman, D., Brighton, R. et Heffernan, T. (2018). Empowerment : The Experience of Recovery Camp for People Living with a Mental Illness. *Collegian*, 25(1), 113-118. doi : 10.1016/j.colegn.2017.04.005
- Pinel, P. (1801). *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale, ou la manie*. Repéré à <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k432033>
- Richards, K. et Peel, J. (2005). Outdoor Cure. *Therapy Today*, 16(10), 4-8.
- Schneider, D. (1998). L'échantillonnage dans une approche qualitative. *Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales : matériaux de cours en 8 modules*. Genève, Suisse : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Genève. Repéré à <http://tecfa.unige.ch/guides/methodo/IDHEAP/slides/methodo-slides-92.html#HEADING92-0>
- Shiell, A., Hawe, P. et Gold, L. (2008). Complex Interventions or Complex Systems? Implications for Health Economic Evaluation. *The BMJ*, 336(7656), 1281-1283. doi : 10.1136/bmj.39569.510521.AD
- Smetanin, P., Stiff, D., Briante, C., Adair, C.E., Ahmad, S. et Khan, M. (2011). *The Life and Economic Impact of Major Mental Illnesses in Canada : 2011 to 2041*. Toronto, ON : Mental Health Commission of Canada. Repéré à https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/MHCC_Report_Base_Case_FINAL_ENG_0_0.pdf
- Taylor, R. R. (2017). *Kielhofner's Model of Human Occupation: Theory and Application* (5^e éd.). Philadelphie, PA : Wolters Kluwer.
- Therriault, P.-Y., Lefay, G., et Guimont, S. (2019, août). *Le concept d'espace habilitant : une avenue théorique prometteuse en ergonomie*. Communication présentée au 50^e congrès de l'Association Canadienne d'Ergonomie, St-John's, Canada.
- Thompson Coon, J., Boddy, K., Stein, K., Whear, R., Barton, J. et Depledge, M. H. (2011). Does Participating in Physical Activity in Outdoor Natural Environments Have a Greater Effect on Physical and Mental Wellbeing than Physical Activity Indoors? A Systematic Review. *Environmental Science & Technology*, 45(5), 1761-1772. doi : 10.1021/es102947t
- Thornicroft, G., Brohan, E., Rose, D., Sartorius, N. et Leese, M. (2009). Global Pattern of Experienced and Anticipated Discrimination Against People with Schizophrenia : A Cross-Sectional Survey. *The Lancet*, 373(9661), 408-415. doi : 10.1016/S0140-6736(08)61817-6
- Townsend, E. A. et Polatajko, H. J. (2013). *Habiliter à l'occupation : Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (2^e éd., version française N. Cantin). Ottawa, ON : CAOT Publications ACE

- Trøstrup, C. H., Christiansen, A. B., Stølen, K. S., Nielsen, P. K. et Stelter, R. (2019). The Effect of Nature Exposure on the Mental Health of Patients : A Systematic Review. *Quality of Life Research*, 28(7), 1695-1703. doi : 10.1007/s11136-019-02125-9
- Wagenfeld, A., Stevens, J., Toews, B., Jarzemowski, S., Ladjahasan, N., Stewart, J. et Raddatz, C. (2018). Addressing Correctional Staff Stress Through Interaction with Nature: A New Role for Occupational Therapy. *Occupational Therapy in Mental Health*, 34(3), 285-304. doi : 10.1080/0164212X.2017.1385435
- Wiesinger, G., Fritz, S. et Putz, M. (2006). Farming for Health in Austria : Farms, Horticultural Therapy, Animal-Assisted Therapy. Dans J. Hassink et M. Van Djik (Eds), *Farming for Health: Green-care Farming Across Europe and the United States of America* (pp. 233-248). Dordrecht, Pays-Bas : Springer Science & Business Media.
- Wilson, E. O. (1984). *Biophilia*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Xu, Z., Huang, F., Kösters, M., Staiger, T., Becker, T., Thornicroft, G. et Rüsch, N. (2018). Effectiveness of Interventions to Promote Help-seeking for Mental Health Problems : Systematic Review and Meta-analysis. *Psychological Medicine*, 48(16), 2658-2667. doi : 10.1017/S0033291718001265

ANNEXE A

AUTORISATION DU CRMOH

De : Chantale Marcoux <Chantale.Marcoux@rea.ulaval.ca>

Date : mardi 6 août 2019 à 08:42

À : "audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca" <audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca>

Objet : propos du site Web du CRMO

 Schema MOH_couleur2016.pdf
553 ko

Bonjour,

Vous pouvez utiliser le schéma du MOH sans problème. Je joins le pdf à ce courriel au cas où cela vous soit utile.

N'hésitez pas à me contacter à nouveau au besoin

Chantale Marcoux

De : "audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca" <audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca>

Date : lundi 5 août 2019 à 11:12

À : Chantale Marcoux <Chantale.Marcoux@rea.ulaval.ca>

Objet : propos du site Web du CRMOH

À qui de droit,

Dans le cadre de la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, je réalise un projet de recherche portant sur l'exploration des ressources québécoises à vocation communautaire en milieu agricole et les retombées de leur fréquentation chez les personnes présentant une problématique de santé mentale. Afin de comprendre le processus évolutif que vivent les personnes qui fréquentent ces ressources, l'interprétation des résultats sera basée sur le Modèle de l'occupation humaine (MOH).

Pour appuyer le cadre théorique choisi, j'aimerais utiliser le schéma que vous avez développé. La figure serait ainsi reproduite dans cette section de l'essai. L'essai sera présenté dans le cadre d'un colloque, le 12 décembre 2019, et le document PDF du projet de recherche sera publié sur le site de la bibliothèque de l'université. Évidemment, la référence complète de la source de la figure sera indiquée et la figure ne sera pas utilisée dans un autre contexte.

Je suis convaincue que cette reproduction permettra aux lecteurs de mieux saisir la signification des résultats dégagés dans le cadre de ce projet de recherche. Il pourra ainsi être utile aux personnes connaissant les principes de l'ergothérapie ainsi qu'aux personnes n'ayant aucune connaissance à ce sujet. Mon projet de recherche sera ainsi accessible à une plus grande population et aura le potentiel d'avoir une plus grande retombée.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable, je vous prie d'agrérer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Audrey Rheault-Petitclerc,

Étudiante à la maîtrise en ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

Sous la supervision de Pierre-Yves Therriault, ergo, PhD,

Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Audrey Rheault-Petitclerc, étudiante à la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières et responsable de ce projet de recherche, par courriel ou par téléphone aux coordonnées ci-dessous :

Courriel : audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca

Téléphone : 819-806-0455

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-254-07.04 a été émis le 12 mars 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

ANNEXE B
LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE
ADRESSÉE AUX GESTIONNAIRES



**LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE
AUX PROPRIÉTAIRES / GESTIONNAIRES / EMPLOYÉS**

Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique

Audrey Rheault-Petitclerc,
Etudiante à la maîtrise en ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

Sous la supervision de Pierre-Yves Therriault, ergo, PhD,
Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre l'utilité des fermes thérapeutiques au Québec, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Objectifs et résumé du projet de recherche

Les objectifs de cette recherche consistent à explorer l'opération de fermes thérapeutiques au Québec ainsi que les bénéfices potentiels de la fréquentation de tels établissements sur la participation occupationnelle des usagers. Il s'agit donc de décrire les tâches réalisées à la ferme, d'identifier les compétences qui y sont développées ainsi que l'adaptation occupationnelle résultante et donc de déterminer son apport au niveau de la participation occupationnelle des participants, c'est-à-dire, leur fonctionnement quotidien.

Nature et durée de votre participation

Premièrement, votre participation à ce projet de recherche consiste à répondre à des questions lors d'une entrevue semi-structuree à la ferme à laquelle vous vous impliquez. D'une durée approximative de 60 à 90 minutes, celle-ci portera sur l'opérationnalisation de la ferme, soit le recrutement des usagers, le déroulement d'une journée de travail, les tâches effectuées et l'encadrement offert ainsi que sur vos impressions quant aux changements vécus par les utilisateurs. L'entrevue sera enregistrée afin de permettre son analyse ultérieure.

Par la suite, un temps sera accordé à une visite des lieux afin de pourvoir observer l'aménagement des différentes situations d'activités. D'une durée approximative de 30 minutes, ces observations pourront être réalisées durant cette même rencontre si vous y consentez. Des photos pourraient être prises afin de mieux comprendre la possibilité du développement des compétences par le biais des situations d'activités si vous y consentez également.

De plus, il est souhaité que vous collaborez avec l'équipe de recherche afin de solliciter des participants potentiels pour le second volet de cette étude relevant de la perception des utilisateurs de ce service. Le recrutement de deux à trois participants par ferme thérapeutique sont nécessaires dans le cadre de ce second objectif de recherche.

Votre participation implique ainsi d'être présent à la rencontre à la ferme d'une durée approximative de 2h, de répondre à quelques questions et de réaliser une visite du milieu, tel que mentionné ci-haut. La date et l'heure de la rencontre seront déterminées ultérieurement, en fonction de vos disponibilités. Des plages horaires de jour, de soir et de fin de semaine seront offertes.

Enfin, par votre savoir et votre expérience, vous contribuerez à la compréhension des fermes comme modalité thérapeutique.

Risques, inconvénients, inconforts

Aucun risque n'est associé à votre éventuelle participation à cette recherche. Le temps consacré au projet de recherche ainsi que votre déplacement à la ferme lors de la journée de votre participation demeurent les seuls inconvénients.

Bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la modalité des fermes thérapeutiques constitue le seul bénéfice prévu à la suite de votre participation.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation n'est offerte dans le cadre de ce projet.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée en vous attribuant un code numérique. Il en sera de même pour tous les participants à cette recherche. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés dans un essai critique disponible au public et qui seront présentés dans un colloque étudiant se déroulant à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ne permettront pas d'identifier les participants. Il se peut également que les résultats soient diffusés par le biais d'un article dans une revue scientifique et lors d'autres colloques jugés opportuns. Tous les participants à la recherche seront informés des résultats de la recherche. Les coordonnées de l'essai critique et des autres documents, s'il y a lieu, leur seront partagées pour qu'ils puissent avoir accès aux résultats de l'étude.

Les données recueillies seront conservées sous clé USB protégée dans un local barré au département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les seules personnes qui y auront accès seront le professeur-chercheur, Pierre-Yves Therriault, et l'étudiante-chercheuse, Audrey Rheault-Petitclerc. Ces derniers signeront un engagement à la confidentialité. Les données numériques et papiers seront détruits dans un maximum de cinq ans et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Si vous décidez de vous retirer de l'étude à la suite de la rencontre à la ferme, les données recueillies seront détruites et ne seront pas utilisées dans le projet de recherche.

Remerciement

Votre collaboration est très précieuse. Nous l'appréciions énormément et vous en remercions chaleureusement et sincèrement.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Audrey Rheault-Petitclerc, étudiante à la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières et responsable de ce projet de recherche, par courriel ou par téléphone aux coordonnées ci-dessous :

Courriel : audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca

Téléphone : 819-806-0455

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-254-07.04 a été émis le 12 mars 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

ANNEXE C
LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE
ADRESSÉE AUX TRAVAILLEURS



LETTRE DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE AUX PARTICIPANTS

Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique

Audrey Rheault-Petitclerc,
Étudiante à la maîtrise en ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

Sous la supervision de Pierre-Yves Therriault, ergo, PhD,
Département d'ergothérapie, Université du Québec à Trois-Rivières

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre l'utilité des fermes thérapeutiques au Québec, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Objectifs et résumé du projet de recherche

Les objectifs de cette recherche consistent à explorer l'opération de fermes thérapeutiques au Québec ainsi que les bénéfices potentiels de la fréquentation de tels établissements sur la participation occupationnelle des usagers. Il s'agit donc de décrire les tâches réalisées à la ferme, d'identifier les compétences qui y sont développées ainsi que l'adaptation occupationnelle résultante et donc de déterminer son apport au niveau de la participation occupationnelle des participants, c'est-à-dire, leur fonctionnement quotidien.

Nature et durée de votre participation

Premièrement, votre participation à ce projet de recherche consiste à répondre à des questions lors d'une entrevue semi-structurée, à la ferme que vous fréquentez. D'une durée approximative de 60

à 90 minutes, celle-ci portera sur votre participation aux tâches à la ferme ainsi que sur les changements vécus dans votre routine quotidienne. L'entrevue sera enregistrée afin de permettre son analyse ultérieure.

Par la suite, un temps sera accordé à l'observation de vos tâches réalisées sur la ferme d'une durée approximative de 30 à 60 minutes également. Ces observations pourront être réalisées durant cette même rencontre si vous y consentez. Il serait intéressant d'observer vos principales tâches à la ferme afin de mieux comprendre la possibilité du développement des compétences dans ce milieu. Des photos pourraient être prises à cette fin si vous y consentez également.

Votre participation implique ainsi d'être présent à la rencontre à la ferme d'une durée approximative de 2h30, de répondre à quelques questions et de réaliser certaines activités, tel que mentionné ci-haut. La date et l'heure de la rencontre seront déterminées ultérieurement, en fonction de vos disponibilités. Des plages horaires de jour, de soir et de fin de semaine seront offertes.

Enfin, par votre expérience personnelle, vous contribuerez à mieux comprendre les fermes thérapeutiques.

Risques et inconvénients

Aucun risque n'est associé à votre éventuelle participation à cette recherche. Le temps consacré au projet de recherche ainsi que votre déplacement à la ferme lors de la journée de votre participation demeurent les seuls inconvénients.

Bénéfices

La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de la modalité des fermes thérapeutiques constitue le seul bénéfice prévu à la suite de votre participation.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation n'est offerte dans le cadre de ce projet.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée en vous attribuant un code numérique. Il en sera de même pour tous les participants à cette recherche. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés dans un essai critique disponible au public et qui seront présentés dans un colloque étudiant se déroulant à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ne permettront pas d'identifier les participants. Il se peut également que les résultats soient diffusés par le biais d'un article dans une revue scientifique et lors d'autres colloques jugés opportuns. Tous les participants à la recherche seront informés des résultats de la recherche. Les

coordonnées de l'essai critique et des autres documents, s'il y a lieu, leur seront partagées pour qu'ils puissent avoir accès aux résultats de l'étude.

Les données recueillies seront conservées sous clé USB protégée dans un local barré au Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les seules personnes qui y auront accès seront le professeur-chercheur, Pierre-Yves Therriault, et l'étudiante-chercheuse, Audrey Rheault-Petitclerc. Ces derniers signeront un engagement à la confidentialité. Les données numériques et papiers seront détruits dans un maximum de cinq ans et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Participation volontaire

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications. Si vous décidez de vous retirer de l'étude à la suite de la rencontre à la ferme, les données recueillies seront détruites et ne seront pas utilisées dans le projet de recherche.

Remerciement

Votre collaboration est très précieuse. Nous l'appréciions énormément et vous en remercions chaleureusement et sincèrement.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Audrey Rheault-Petitclerc, étudiante à la maîtrise en ergothérapie à l'Université du Québec à Trois-Rivières et responsable de ce projet de recherche, par courriel ou par téléphone aux coordonnées ci-dessous :

Courriel : audrey.rheault-petitclerc@uqtr.ca

Téléphone : 819-806-0455

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-19-254-07.04 a été émis le 12 mars 2019.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

ANNEXE D

GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX GESTIONNAIRES

CANEVAS D'ENTREVUE POUR LES PROPRIÉTAIRES / GESTIONNAIRES / EMPLOYÉS

Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique

À noter que lors de l'entrevue, des reformulations et des relances seront ajoutées afin de bien saisir le sens des propos du participant. De même, selon les réponses, différentes précisions pourront lui être demandées.

PREMIÈRE PARTIE : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. Depuis combien de temps faites-vous partie de l'équipe d'opération de la ferme thérapeutique?
2. Qu'est-ce qui vous a motivé à démarrer (ou à participer à) un tel milieu?
3. Détenez-vous une formation spécifique qui vous est utile pour administrer une telle ferme? Si oui, laquelle? Qu'est-ce que cela vous apporte croyez-vous?

DEUXIÈME PARTIE : OPÉRATIONNALISATION DE LA FERME

4. Combien de personnes comptent l'équipe d'opération?
5. Détiennent-ils des formations spécifiques? Si oui, lesquelles?
6. Quel type d'encadrement est offert aux participants?
7. Quelles clientèles accueillez-vous à la ferme?
8. Croyez-vous être suffisamment outillés pour intervenir efficacement auprès de ces clientèles? Pourquoi?
9. Combien de personnes fréquentent la ferme? En tout? Par jour?
10. Comment recrutez-vous les participants?
11. Comment sélectionnez-vous les usagers?

12. À quelle fréquence les participants fréquentent-ils la ferme? Recommandez-vous une fréquence?

13. Sur quelle période est ouverte la ferme?

Si n'est pas ouverte toute l'année :

- Pourquoi ne pas être ouvert à l'année?
- Sentez-vous un besoin d'être ouvert pour une plus longue période?
- Quelles ressources auriez-vous besoin pour être ouvert sur cette plus longue période?

14. Parlez-moi du déroulement d'une journée de travail sur la ferme pour un participant.

15. Quelles tâches sont réalisées sur la ferme?

16. De quelle manière est-ce les tâches sont réparties?

17. Est-ce que les participants peuvent choisir les tâches auxquelles ils prennent part?

18. Quels sont les défis que vous affrontez en lien avec l'opérationnalisation de la ferme?

19. Qu'est-ce qu'une ferme thérapeutique pour vous? Considérez-vous que votre établissement y corresponde?

TROISIÈME PARTIE : BÉNÉFICES PERÇUS

20. Que croyez-vous que votre ferme apporte aux participants?

21. Quels changements de comportements avez-vous remarqué chez les usagers à la suite de la fréquentation de votre ferme?

22. Quels impacts percevez-vous chez les usagers à la suite de leur fréquentation de votre milieu?

23. Quelles compétences croyez-vous que les participants acquièrent en fréquentant votre ferme ?

24. Selon vous, quelles compétences acquises sur votre ferme sont utiles pour les usagers dans leur vie quotidienne? Avez-vous des exemples?

25. Comment percevez-vous votre service au sein des modalités thérapeutiques?

ANNEXE E

GUIDE D'ENTREVUE ADRESSÉ AUX TRAVAILLEURS

CANEVAS D'ENTREVUE POUR LES PARTICIPANTS

Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique

À noter que lors de l'entrevue, des reformulations et des relances seront ajoutées afin de bien saisir le sens des propos du participant. De même, selon les réponses, différentes précisions pourront lui être demandées.

PREMIÈRE PARTIE : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. Quelle problématique de santé mentale présentez-vous?
2. Depuis combien de temps vivez-vous avec votre problématique de santé mentale?
3. Quels services avez-vous reçus en lien avec votre problématique de santé mentale?

S'il est difficile pour le participant de répondre, des exemples peuvent lui être proposés tels qu'un suivi en pharmacothérapie, en psychothérapie, en ergothérapie, etc.

DEUXIÈME PARTIE : PARTICIPATION À LA FERME

4. Comment avez-vous connu cet endroit?
5. Depuis combien de temps fréquentez-vous la ferme thérapeutique?
6. À quelle fréquence travaillez-vous à la ferme?
7. Qu'est-ce qui vous a motivé à venir travailler ici? Pourquoi?
8. Parlez-moi du déroulement d'une journée de travail sur la ferme.
9. Quelles tâches effectuez-vous à la ferme?
10. Qu'aimez-vous le plus à la ferme? Pourquoi?
11. Quels défis rencontrez-vous sur la ferme? Comment les affrontez-vous?
12. Quel genre d'encadrement recevez-vous sur la ferme? En êtes-vous satisfait? Pourquoi?

13. Décrivez-moi votre expérience à la ferme.
14. Quel est votre intérêt à fréquenter la ferme?
15. Êtes-vous satisfait de votre participation à la ferme? Pourquoi?

TROISIÈME PARTIE : BÉNÉFICES PERÇUS

16. Selon vous, comment votre fréquentation de la ferme contribue-t-elle à votre rétablissement?
17. Avez-vous l'impression d'avoir appris de nouvelles choses sur la ferme?

Si oui :

- Quoi?
- Comment les avez-vous apprises?
- Les réutilisez-vous dans votre quotidien?

Si non :

- Pourquoi selon vous?

18. Quelles compétences croyez-vous avoir acquises sur la ferme? Comment les avez-vous acquises? Et comment les utilisez-vous dans votre quotidien à l'extérieur de la ferme?
19. Expliquez-moi ce qui est différent pour vous depuis que vous fréquentez la ferme.

20. Avez-vous remarqué un changement de votre état psychologique depuis la fréquentation de la ferme?

Si oui :

- Comment est-ce que cela transparaît dans votre quotidien?
- En êtes-vous satisfait?

21. Avez-vous remarqué un changement de vos comportements depuis la fréquentation de la ferme?

Si oui :

- Comment est-ce que cela transparaît dans votre quotidien?
- En êtes-vous satisfait?

22. Avez-vous remarqué un changement dans vos activités quotidiennes depuis la fréquentation de la ferme?

Si oui :

- Lesquels?
- En êtes-vous satisfait?

23. Décrivez-moi une journée type avant la fréquentation de la ferme thérapeutique.
24. Décrivez-moi maintenant une de vos journées type présentement. En quoi est-elle différente?
25. Quelles activités réalisez-vous en dehors de la ferme? Lesquelles sont nouvelles depuis votre fréquentation de la ferme? Pourquoi les faire maintenant?
26. Quels lieux fréquentez-vous en dehors de la ferme? Lesquels sont nouveaux depuis votre fréquentation de la ferme? Pourquoi les fréquenter maintenant?
27. Fréquentez-vous de nouvelles personnes depuis votre participation à la ferme? Qui sont-elles par rapport à vous?
28. Quelles aspirations (ou perspectives d'avenir) entretenez-vous? Sont-elles différentes depuis votre fréquentation de la ferme? Pourquoi?
29. Aimeriez-vous me parler d'autres éléments que nous n'avons pas abordés?

ANNEXE F

CERTIFICAT ÉTHIQUE



Savoir.
Surprendre.

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique

Chercheur(s) : Audrey Rheault-Petitclerc
Département d'ergothérapie

Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : CER-19-254-07.04

PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 12 mars 2019 au 12 mars 2020

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Bruce Maxwell
Président du comité

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création

Date d'émission : 12 mars 2019

ANNEXE G

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique

Engagement de la chercheuse

Moi, Audrey Rheault-Petitclerc, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation des sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Les fermes thérapeutiques au Québec : une modalité d'intervention unique*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. La chercheuse a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

Je consens à être enregistré/filé.

J'accepte librement de participer à ce projet de recherche.

Participant ou participante	Chercheuse
Signature	Signature
	AUDREY RHEAULT-PETITCLERC
Nom (en lettres moulées)	Nom (en lettres moulées)
Date	Date